



FIRME TURNIER
60, Rue Mérésier
Delmas 48, Port-au-Prince
République d'Haïti



ERNST & YOUNG (RACINE)
22, Rue Ramez Bourgi
BP 545 - Dakar
République du Sénégal

**Banque de la République d'Haïti
(BRH)**

Rapport des auditeurs indépendants

Etats financiers annuels

Exercice clos le 30 septembre 2023

FIRME TURNIER
60, Rue Mérisier
Delmas 48, Port-au-Prince
République d'Haïti

ERNST & YOUNG (RACINE)
22, Rue Ramez Bourgi
BP 545 - Dakar
République du Sénégal

**Banque de la République d'Haïti
(BRH)**

Rapport des auditeurs indépendants

Etats financiers annuels

Exercice clos le 30 septembre 2023

Madame, Messieurs les Administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre institution, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2023 sur l'audit des états financiers de la Banque de la République d'Haïti tels qu'ils sont joints au présent rapport.

1. Opinion avec réserves

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Banque de la République d'Haïti au 30 septembre 2023 comprenant le bilan faisant apparaître un total de 710 586 millions de Gourdes y compris des capitaux propres de 16 574 millions de Gourdes, l'état du résultat faisant ressortir un revenu net de 15 353 millions de Gourdes, l'état de variation des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers.

À notre avis, sous réserve de l'incidence des points décrits dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserves », les états financiers ci-joints ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, à la fin de cet exercice conformément au plan comptable édicté par la Loi organique de la Banque de la République d'Haïti du 17 août 1979 et les principes et méthodes comptables décrits dans les notes aux états financiers.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

- ***Participations dans les organismes internationaux***

Les participations dans les organismes internationaux à l'actif du bilan présentent une valeur de 10 643 millions de Gourdes au 30 septembre 2023. L'analyse des réponses reçues des organismes internationaux dans lesquels la BRH détient des participations, à la suite des demandes d'informations qui leur ont été adressées, a fait ressortir des différences ci-après, qui ne nous ont pas été justifiées, à savoir (en Gourdes) :

- Ecart de 495 millions de Gourdes entre un solde comptable de 1 156 millions de Gourdes (soit USD 8 613 673) et le solde confirmé 1 651 millions de Gourdes (soit USD 12 302 691) ;
- Ecart de 822 millions de Gourdes entre un solde comptable de 3 066 millions de Gourdes (soit USD 22 837 633) et le solde confirmé de 2 254 millions de Gourdes (soit USD 16 787 386) ;
- Un solde comptable de 223 millions de Gourdes (soit USD 1 660 000) n'a pas été confirmé.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de nous prononcer sur ces participations présentant un solde comptable total de 4 445 millions de Gourdes.

- ***Immobilisations***

Les immobilisations au bilan présentent une valeur de 7 211 millions de Gourdes dont des comptes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'une valeur nette comptable de 6.884 millions de Gourdes ; parmi les immobilisations corporelles figurent des immobilisations en cours d'une valeur de 4 070 millions de Gourdes datant de 2005 à 2023.

Lors de nos travaux sur cette rubrique, la Banque n'a pas mis à notre disposition un dossier d'inventaire physique exhaustif, formalisé, rapproché avec la comptabilité et validé par les autorités. De plus, le statut des immobilisations en cours ne nous a pas été justifié de manière satisfaisante.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de nous prononcer sur l'existence et l'évaluation des soldes des comptes d'immobilisations ainsi que sur la correcte évaluation de la dotation aux amortissements comptabilisés.

- ***Débiteurs divers***

Les autres actifs au bilan présentent une valeur de 18 937 millions de Gourdes dont les "débiteurs divers" pour un solde débiteur global de 7 593 millions de Gourdes. Ces débiteurs divers enregistrent des opérations en attente d'imputation finale dans les comptes appropriés.

La Banque n'a pas mis à notre disposition des analyses de compte satisfaisantes nous permettant d'effectuer nos diligences sur ces comptes. Par conséquent nous ne pouvons pas nous prononcer ni sur leur correcte justification ni sur les éventuels ajustements qu'il aurait fallu comptabiliser.

- ***Autres passifs***

Les autres passifs présentent au bilan une valeur comptable de 121 986 millions de Gourdes au 30 septembre 2023 dont les comptes suivants pour un total de 15 845 millions de Gourdes :

- Chèques de direction : 280 millions de Gourdes
- Fonds non sujets à emploi : 3 716 millions de Gourdes
- Divers créditeurs : 11 268 millions de Gourdes
- Autres : 581 millions de Gourdes

Nous n'avons pas été en mesure de finaliser nos diligences sur ces comptes ci-après en raison d'analyses de solde et de justifications non satisfaisantes.

Par conséquent, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la correcte justification des soldes de ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit et aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

Autre point

Les états financiers de la BRH pour l'exercice clos le 30 septembre 2022 ont été audités par un autre auditeur externe qui a émis sur ces états financiers une opinion sans réserve le 17 novembre 2023.

3. Responsabilités du Directeur Général et des personnes constituant la gouvernance de la BRH relatives aux états financiers

Le Directeur Général de la BRH est responsable de l'établissement des états financiers et de la présentation sincère, conformément aux règles et méthodes comptables de la BRH, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe au Directeur Général d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Directeur Général a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la banque.

4. Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA », permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque centrale ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire la Banque à cesser son exploitation ;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-tendant d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

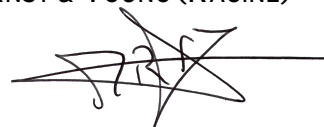
Nous communiquons aux personnes constituant la gouvernance notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constats importants, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevés lors de notre audit.

FIRME TURNIER



Antoine Lionel TURNIER
Associé

ERNST & YOUNG (RACINE)



Makha SY
Associé

Le 17 octobre 2025

Sommaire

Rapport des auditeurs indépendants	1-5
Etats financiers au 30 septembre 2023	7

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

États Financiers annuels

30 septembre 2023

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
ÉTATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2023

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
États financiers	
États de Synthèse	4-6
Notes	
CADRE JURIDIQUE ET ACTIVITÉS	7
1) BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS	8
2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES.....	8
3) GESTION DES RISQUES.....	15
4) AVOIRS EN OR	23
5) AVOIRS SUR LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI).....	24
6) AVOIRS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES.....	26
7) PARTICIPATIONS ET CONTRIBUTIONS DANS LES ORGANISMES INTERNATIONAUX.....	30
8) PLACEMENTS LOCAUX.....	30
9) PRÊTS ET AVANCES AU GOUVERNEMENT ET AUX COLLECTIVITÉS	31
10) PRÊTS ET AVANCES AUX PARTICULIERS.....	34
11) PRÊTS ET AVANCES AUX INSTITUTIONS FINANCIÈRES MONÉTAIRES ET NON MONÉTAIRES	35
12) IMMOBILISATIONS	36
13) AUTRES ACTIFS.....	38
14) BILLETS ET MONNAIES EN CIRCULATION	39
15) COMPTES D'ENGAGEMENTS	40
16) ENGAGEMENT ENVERS LE FMI	44
17) CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT HAÏTIEN SUR PARTICIPATION AU CAPITAL DES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX	45
18) AUTRES PASSIFS	45
19) RÉSULTATS NETS D'INTÉRÊTS.....	51
20) RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES SOCIALES.....	52
21) OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	53
22) PROCÉDURE JUDICIAIRE	53
23) ENGAGEMENTS HORS BILAN	53
24) ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	53

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Bilan au 30 septembre 2023
(Exprimés en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	2023	2022
<u>ACTIF</u>			
Avoirs en or	4	14,619,023	11,454,741
Avoirs sur le Fonds Monétaire International	5	18,358,976	17,612,887
Avoirs en monnaies étrangères	6	285,901,862	213,896,621
Participations dans les organismes internationaux	7	10,642,761	9,330,558
Placements locaux	8	1,534,057	275,000
Prêts et avances au gouvernement et aux collectivités	9	338,159,638	292,824,287
Prêts et avances aux particuliers et aux autres Institutions	10	3,751,604	3,636,837
Prêts et avances aux institutions financières monétaires et non monétaires	11	11,470,724	20,221,817
Immobilisations	12	7,210,626	7,339,024
Autres actifs	13	18,937,118	16,475,024
TOTAL ACTIFS		710,586,388	593,066,795
<u>PASSIF</u>			
Billets et monnaies en circulation	14	146,609,282	133,410,524
Comptes d'engagements	15	339,451,411	304,182,294
Engagements envers le FMI	16	74,931,581	53,549,597
Contributions et engagements de l'Etat Haïtien sur			
Participation au capital des organismes financiers Internationaux	17	11,034,754	11,069,514
Autres passifs	18	121,985,522	87,738,378
Capital et réserves		16,573,838	3,116,488
TOTAL PASSIFS + CAPITAUX PROPRES		710,586,388	593,066,795

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
État du Résultat
Exercice clos le 30 septembre 2023
(Exprimés en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	2023	2022
Revenus d'intérêts			
Placements à l'étranger		11,107,311	6,003,132
Produits de placements, prêts et avances à l'Etat			
Haïtien		18,820,018	14,020,119
Prêts au personnel et institutions financières		454,787	427,519
Autres		212,272	201,686
		30,594,389	20,652,456
Frais d'intérêts			
Obligations BRH		2,564,735	2,433,485
Bons BRH		61,049	160,885
Emprunts étrangers		-	2,417
Autres		170,361	124,392
		2,796,144	2,721,179
Revenus nets d'intérêts	19	27,798,245	17,931,277
Résultat sur portefeuille de valeurs mobilières			
Gain (pertes) sur ventes des valeurs immobilières		(1,015,390)	(1,233,232)
Dividendes		207,880	148,598
		(807,509)	(1,084,633)
Produit net bancaire		26,990,736	16,846,643
Commissions et autres		537,014	3,119,851
Résultat Opérationnel		27,527,750	19,966,494
Charges d'exploitation générale			
Rémunérations et charges sociales	20	8,142,188	7,320,176
Dépenses administratives		1,906,089	1,209,571
Entretien de la circulation fiduciaire		631,060	824,334
Dotation aux amortissements		706,829	371,395
Dépenses relatives à la gestion des actifs		392,984	305,959
Dons		85,086	100,822
Dotation aux provisions pour mauvaises créances	10b	36,376	255,673
Autres dépenses		274,465	44,497
		12,175,077	10,432,428
Revenus nets de l'exercice		15,352,672	9,534,067

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
État de variation des capitaux propres
Exercice clos le 30 septembre 2023
(En milliers de Gourdes haïtiennes)

	Capital (note 22)	Réserves spéciales	Réserve légale	Réserve de réévaluation Or (note 4)	Réserve de réévaluation de change	Réserve pour plus- values latentes sur portefeuille de placements	Réserve pour réévaluation d'immeubles	Gains et pertes actuarielles sur engagements de retraite	Gains et pertes actuarielles sur engagement s Couverture d’assurance	Autres réserves	Total capitaux propres
Solde au 1er octobre 2022	50,000	107,097	350,618	7,192,576	41,325,102	(47,894,780)	719,004	(3,584,882)	3,591,120	1,260,632	3,116,487
Résultat net de l'exercice	-	15,352,672	-	-	-	-	-	-	-	-	15,352,672
Dividendes à payer à l'État		(2,383,517)									(2,383,517)
Résultat de change					(1,540,943)						(1,540,943)
Autres éléments du résultat global											
Gain/(perte) résultat de la réévaluation de l'Or et des placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				3,164,282		(5,893,167)					(2,728,885)
Réévaluation du passif des engagements post emploi-indemnités de départ à la retraite-prestation définies / Ecart actuariel fonds de pension/								1,443,618			1,443,618
Réévaluation du passif des engagements sur couverture médicale du personnel									3,314,407		3,314,407
Solde au 30 septembre 2023	50,000	13,076,252	350,618	10,356,858	39,784,159	(53,787,947)	719,004	(2,141,264)	6,905,527	1,260,632	16,573,838

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
État des Flux de Trésorerie
Exercice clos les 30 septembre 2023
(Exprimés en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	2023	2022
Activités d'exploitation			
Revenu net de l'exercice		15,352,672	9,534,067
Eléments de conciliation du revenu net aux liquidités résultant des activités d'exploitation			
Dotations aux amortissements nets des régularisations	12	703,765	371,395
Provisions pour pertes de valeur sur prêts		36,376	255,674
Effet de change suite à la réévaluation de la participation des organismes financiers inter.		(3,936,454)	8,854,529
Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation			
Augmentations des prêts et avances, net		4,075,606	(45,967,981)
Billets en monnaies en circulation	14	13,198,757	24,740,705
Engagements en devises	15	22,036,770	21,799,660
Contributions et engagements envers les organismes financiers internationaux	17	25,057,395	7,438,527
Engagements envers les banques créatrices de monnaie		(13,511,051)	15,655,906
Dépôts du Gouvernement Central	9	12,463,728	29,228,626
Engagements envers les autres institutions		1,388,506	1,571,704
Changements dans les autres éléments d'actif, de passif et de réserves		42,273,826	7,931,497
Liquidités provenant des activités d'exploitation		119,139,896	81,414,308
Activités d'investissement			
Augmentation des placements étrangers		(43,748,317)	(45,836,521)
(Augmentation) diminution des placements locaux		(40,576,153)	(43,368,586)
Acquisitions d'immobilisations	12	(649,336)	(1,395,448)
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(84,973,806)	(90,600,555)
Augmentation (Diminution) nette des liquidités		34,166,384	(9,186,247)
Liquidités au début de l'exercice		21,103,961	30,290,208
Liquidités à la fin de l'exercice	6	55,270,051	21,103,961

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

CADRE JURIDIQUE ET ACTIVITÉS

La Banque de la République d'Haïti (BRH), dont le Siège est sis à la rue du Quai à Port-au-Prince (Haïti), est un organisme public autonome, constitué par l'État Haïtien, par la loi du 17 août 1979, modifiée en ses articles 9 et 17 par le décret du 28 mars 1985. Son capital social n'est pas divisé en actions. Il est détenu par l'État Haïtien et peut être augmenté selon les besoins de l'institution.

La loi du 17 août 1979 portant création de la BRH stipule en son article 6 que celle-ci est dirigée par un Conseil d'Administration dont les membres sont nommés pour une période de trois (3) ans, renouvelable par arrêté du Président de la République. Conformément aux dispositions de la Constitution de 1987, ils sont ratifiés par le Sénat de la République.

Les responsabilités fondamentales de la Banque Centrale sont de fixer les lois et règlements régissant le système bancaire et financier du pays; de définir la politique monétaire du pays; de garder et d'administrer les réserves externes de l'État Haïtien; et d'agir comme agent financier et fiscal de l'État Haïtien pour ses opérations de caisse et de crédit.

La Banque de la République d'Haïti est seule habilitée à émettre les billets et monnaies reçus comme monnaie légale sur le territoire d'Haïti.

Les membres du Conseil d'Administration de la BRH sont aussi membres du Conseil d'Administration du Fonds de Développement Industriel, une société créée par l'État, destinée à fournir un financement à moyen et long terme aux secteurs productifs de l'économie. Le Gouverneur de la BRH est également le Président du Conseil d'Administration de la société Téléco dont la BRH détient 97% des actions.

Faits caractéristiques de l'exercice

Le 12 juin 2023 un incident technologique important a frappé la Banque de la République d'Haïti (BRH) et a occasionné le dysfonctionnement de certaines applications pendant un certain temps tant au niveau interne qu'au niveau de ses relations avec ses différents partenaires. La gestion de cet incident a nécessité la mise en œuvre d'un certain nombre de dispositions qui ont eu un impact sur le fonctionnement normal de la Banque.

Cet incident technologique a également rendu certaines données financières inaccessibles. La Banque a dû consacrer du temps pour les ressaisir et conduire des contrôles supplémentaires.

Parallèlement, la dégradation des conditions sécuritaires au centre-ville, entraînant des journées sans travail, des départs de personnel, des difficultés d'accès au siège social, a grandement perturbé les activités régulières de la Banque ainsi que la poursuite des travaux liés à la finalisation des états financiers.

En dépit de ces nombreuses contraintes, la Banque a su mettre en place un ensemble de mesures correctives qui ont permis la publication à date de ses états financiers pour l'exercice clos le 30 septembre 2023.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

1) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

1.1 *Référentiel comptable en vigueur au 30 septembre 2023*

Les états financiers de la Banque de la République d'Haïti ont été élaborés conformément au plan comptable tel qu'organisé par les dispositions de la loi organique du 17 août 1979 et suivant la méthode de comptabilité d'exercice.

Les opérations sont comptabilisées et présentées selon les règles et méthodes comptables définies par le plan comptable adopté par la BRH par référence à la loi organique et aux principes généralement admis pour la comptabilisation des opérations de Banque, adaptés aux spécificités de ses opérations de Banque Centrale, tels que décrits ci-après.

Les états financiers sont établis sur la base des coûts historiques, à l'exception de l'or, de l'argent monétaire et du portefeuille de placements qui sont évalués selon les modalités décrites ci-dessous.

La monnaie fonctionnelle et de présentation est la Gourde, monnaie nationale Haïtienne. Les états financiers et leurs notes annexes sont présentés en milliers de Gourdes.

1.2 *Exercice*

La durée de l'exercice est de douze mois. L'exercice débute le 1er octobre et se termine le 30 septembre de l'année suivante.

1.3 *Principes et méthodes d'évaluation*

Les principales méthodes comptables de la Banque Centrale sont résumées ci-dessous. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été mises en œuvre de manière uniforme pour tous les exercices présentés.

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Liquidités

Les liquidités comprennent les valeurs d'encaisse en monnaies étrangères et d'autres instruments liquides qui peuvent être facilement convertis en liquidités sans avis préalable et qui ont une maturité de trois mois ou moins à compter de leur date d'acquisition. Elles sont reflétées au coût en devise converti en Gourdes au taux de clôture.

b) Avoirs en or

Les avoirs en or sont suivis sur la base de leur prix de revient en Gourdes à la date d'acquisition.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

Le stock d'or monétaire est évalué en date de clôture comptable en fonction des cours de l'once sur la place de Londres. Les écarts de réévaluation positifs qui en résultent sont comptabilisés dans un compte d'écart de réévaluation présenté au sein des capitaux propres.

En cas de moins-value latente par rapport au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation des avoirs en or est comptabilisée par la contrepartie du compte de résultat.

L'avoir en or fait partie des réserves nettes de change en accord avec l'article 52 de la loi organique de la BRH.

c) Conversion des monnaies étrangères

Les avoirs et engagements en devises sont convertis en Gourdes haïtiennes au cours de clôture de l'exercice pour les opérations de bilan et au cours du jour de la transaction pour les opérations de résultat. Les gains ou pertes de change latents et réalisés sont comptabilisés dans un compte « **Réserve de réévaluation de change** » au sein des capitaux propres, conformément à l'article 56 de la loi organique.

Les cours retenus à la clôture de l'exercice sont indiqués ci-après.

(En Gourdes haïtiennes)	2023	2022
Dollar des États-Unis (USD)	134.2581	117.7047
Euro (EUR)	141.9511	115.3741
Droit de Tirage Spécial (DTS)	176.5467	150.6478
Once d'or	251,129.7761	196,772.8322

d) Placements en devises étrangères

Les réserves de change de la BRH sont investies en comptes à vue, en comptes à terme et dans des actifs obligataires. La BRH a choisi un système de gestion par administrateurs externes de portefeuille (*gestion déléguée*). Les gérants de portefeuille peuvent bénéficier de pouvoirs discrétionnaires ou peuvent être sujets à des limitations strictes, concernant la sélection des placements.

Ces placements financiers sont effectués dans le but d'avoir des liquidités disponibles. Ils sont enregistrés initialement en comptabilité à leur coût d'acquisition et sont évalués ultérieurement à leur juste valeur.

La variation de juste valeur est constatée directement en capitaux propres dans le compte « **Réserve de plus-value latente non réalisée sur portefeuille** » jusqu'à la cession ou l'échéance des titres. Les gains ou les pertes sont comptabilisés en résultat à leur date de réalisation.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

e) Prêts et avances au Gouvernement et aux collectivités

Les crédits à l'État Haïtien représentent un financement au Secteur Public ainsi que les prêts et avances en comptes courants au Gouvernement, aux collectivités locales et aux entreprises publiques. Ils sont évalués au coût historique. La BRH n'enregistre pas de perte de valeur sur les crédits à l'État Haïtien et aux entreprises publiques à moins de désaccords spécifiques. Les revenus d'intérêts sur ces prêts, avances et placements sont comptabilisés selon le taux d'intérêt contractuel.

f) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition sous déduction des amortissements et des pertes de valeurs éventuellement constatées par dépréciation. Les terrains ne sont pas amortissables.

Les autres immobilisations sont amorties selon le mode linéaire à partir de la date de mise en service sur la base des durées d'usage suivantes :

Immobilisations	Durée d'usage (en mois)
Constructions	240
Matériels et mobiliers de bureau	48
Matériels informatiques	60
Logiciels informatiques	12
Matériels roulants	48
Équipements	60
Installations	60
Aménagements, extensions, agrandissements	60

Il peut être procédé de façon exceptionnelle à des réévaluations d'actifs. Ces réévaluations sont alors effectuées sur la base de travaux d'expertise réalisés par des experts indépendants. Les écarts de réévaluation ainsi constatés sont imputés aux capitaux propres au poste « Réserve pour réévaluation d'immeuble » en contrepartie des comptes d'immobilisations. Le solde de ce poste sera viré à la réserve spéciale quand les immeubles seront dé-comptabilisés. Toute moins-value résultant de la réévaluation est enregistrée directement comme une dépense à l'état des résultats à moins qu'elle ne soit relative à une plus-value existante pour un même immeuble déjà réévalué. Le cas échéant, cette moins-value sera affectée préalablement au poste de réserve de réévaluation-terrains et immeubles.

La dernière réévaluation a eu lieu en septembre 2010.

Les actifs financiers (créances et titres du portefeuille) pour lesquels il existe des indications objectives de perte durable de valeur sont réévalués à la valeur recouvrable nette. Le montant de la perte de valeur est constaté par une dépréciation en diminution de la valeur comptable, par la contrepartie du compte de résultat.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

g) Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif sont évalués au coût.

h) Billets et monnaie en circulation

Le montant des billets et monnaies figurant au passif du bilan de la BRH correspond à la valeur faciale des billets et pièces de monnaie en circulation, détenus par l'ensemble des agents économiques.

i) Avoirs sur le FMI, engagements envers le FMI

La BRH est le correspondant bancaire de l'État Haïtien auprès du Fonds Monétaire International (FMI). Elle est en même temps le dépositaire des Gourdes détenues par le FMI. En vertu de la loi du 19 septembre 1952, la Banque représente le Gouvernement Haïtien en toute négociation ou transactions avec le Fonds. Toutes les transactions entre le Gouvernement et le Fonds sont inscrites dans les livres de la BRH.

Les différences de change résultant des opérations de la BRH avec le Fonds sont supportées par le Gouvernement Haïtien et sont comptabilisées au bilan dans le compte « Avance différence de change FMI ».

Les opérations avec le FMI sont libellées dans la monnaie du FMI, à savoir le Droit de Tirage Spécial (DTS).

Les opérations et transactions de l'État Haïtien avec le FMI concernent le compte de Droit de Tirage Spécial (DTS), le compte de ressources générales et les comptes administrés, ainsi que les facilités élargies de crédit auprès de cette institution.

La position de réserve au FMI est la différence entre les quotes-parts de l'État et sa souscription en monnaie nationale, compte non tenu des tirages au titre des ressources générales (*avoirs exclus ou recours aux crédits du FMI*).

Les tirages effectués par l'État auprès du FMI sont reçus et enregistrés dans les comptes de dépôt à vue de la BRH à la Federal Reserve Bank en dollars, d'une part, et dans les comptes d'engagements envers le FMI en DTS, d'autre part. Au moment de rembourser le FMI ou de réévaluer les engagements envers le FMI, les différences entre les montants versés à l'État et la dette vis-à-vis du FMI sont portées directement au compte « Avance Différence de change FMI ».

Les avoirs du FMI en monnaie nationale (*comptes FMI n°1, FMI n°2 et FMI compte titres*) font l'objet d'une réévaluation annuelle le 30 avril de chaque année, sur la base du cours représentatif du DTS communiqué par le FMI. Les gains et pertes de réévaluation sont inscrits dans le compte « Différence de change FMI ».

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

A la clôture de chaque période mensuelle, les avoirs du FMI en DTS sont réévalués sur la base du cours du DTS/Gourdes de fin de mois.

Les DTS détenus, les tirages sur les comptes administrés et les allocations de DTS sont convertis en Gourdes sur la base du cours de change en vigueur lors des transactions. Les différences résultant de réévaluations périodiques sont portées au compte « Différence de change FMI ».

j) Participations, contributions et engagements dans les autres organismes financiers internationaux

Conformément à l'article 2, alinéa 10, et l'article 61, alinéa 2 de la loi du 17 août 1979, la BRH enregistre dans ses livres les participations de la République d'Haïti dans les différents organismes internationaux. Le Gouvernement Haïtien a souscrit au capital de différents organismes financiers internationaux. Les montants payés à titre de capital sont reflétés comme des contributions, et les montants non encore versés sont reflétés comme des engagements. Ces transactions sont gérées par la BRH à titre de fiduciaire et sont réévaluées aux taux de change de la fin de l'exercice. L'effet de change résultant de la réévaluation des actifs et passifs de l'État Haïtien est enregistré au bilan dans le compte « Réserves de réévaluation de change ».

k) Fonds de retraite

La Banque offre à ses employés un régime de retraite à prestations définies. Ce régime assure aux adhérents le versement d'une pension à la retraite. Un régime à prestations définies est un plan de retraite qui définit les prestations dont bénéficiera l'adhérent au moment de la retraite, généralement tributaires de facteurs comme le taux d'accumulation, l'âge, les années de service et la rémunération moyenne. Une évaluation actuarielle du coût du plan est effectuée en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Dès que l'adhérent atteint l'âge de la retraite, sa pension est calculée sur la base de la dernière rémunération ouvrant droit à pension et la pension est soumise à un ajustement annuel pour tenir compte de l'inflation. Les gains et pertes actuariels ainsi que les différences entre les rendements attendus et réalisés des actifs sont immédiatement comptabilisés par capitaux propres de l'exercice où ils surviennent. Lorsque les avantages du plan sont modifiés ou lorsque le plan est réduit, le changement résultant dans les prestations liées aux services passés, ou le gain ou la perte dû à la réduction est comptabilisé immédiatement en résultat. Le passif au titre des retraites est comptabilisé dans la rubrique « autres montants à payer » au bilan. Le passif représente la valeur actualisée des prestations définies que la Banque doit verser, déduction faite de la juste valeur des actifs du plan.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

La valeur actuelle des obligations de prestations de retraite post emploi est tributaire des hypothèses financières et actuarielles utilisées, y compris le taux d'actualisation. À la fin de chaque exercice, la Banque détermine le taux d'actualisation approprié ainsi que d'autres variables qui doivent être utilisés pour déterminer la juste valeur des obligations de retraite post emploi futures estimées. Le taux d'actualisation est déterminé sur la base des rendements des marchés à la fin de l'exercice pour des obligations de sociétés de haute qualité, et les estimations des autres variables sont effectuées sur la base du meilleur jugement de la Banque.

l) Couverture d'assurance maladie des retraités

La Banque offre à ses retraités une couverture d'assurance maladie nationale et internationale. Cette couverture d'assurance assure aux adhérents les prestations de services médicaux. Une évaluation actuarielle du coût de la couverture d'assurance est effectuée en utilisant les mêmes hypothèses que celles qui concernent le plan de retraite. Les gains et pertes actuariels ainsi que les différences entre les prestations attendues et réalisées sont immédiatement comptabilisées par capitaux propres de l'exercice où ils surviennent. Lorsque les avantages du plan d'assurance sont modifiés ou lorsque le plan est réduit, le changement résultant dans les prestations liées aux services passés, ou le gain ou la perte dû à la réduction est comptabilisé immédiatement en résultat. Le passif au titre de la couverture d'assurance est comptabilisé dans la rubrique « autres montants à payer » au bilan. Le passif représente la valeur actualisée des frais d'assurance que la Banque doit supporter pour ses retraités, en sus des frais d'assurance payés d'avance sur l'exercice.

La valeur actuelle des obligations liées à la couverture d'assurance maladie est tributaire des hypothèses financières et actuarielles utilisées pour le plan de retraite des employés.

m) Provisions

Une provision est établie au bilan lorsque la Banque a une obligation légale résultant d'événements passés, qu'il est probable que des ressources économiques seront utilisées pour solder cette obligation, et qu'une estimation vraisemblable du montant de l'obligation peut être établie.

n) Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif, incluant les provisions, sont évalués au coût.

o) Frais d'impression des billets et de pièces de monnaie

Les frais d'impression des billets et de fabrication des pièces de monnaie sont enregistrés à la dépense au moment de la mise en circulation. Les coûts des stocks de billets non encore mis en circulation sont inscrits aux autres actifs pour leur prix de revient.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

p) Impôts et taxes

Conformément à l'article 63 de la loi régissant la Banque Centrale, la BRH est exonérée du paiement des droits et taxes de l'État ou des communes dans l'exécution de toutes opérations qui lui sont propres.

q) Capital social

Conformément à l'article 3 de la loi du 17 août 1979 créant la Banque de la République d'Haïti, le capital social autorisé de la BRH est fixé à 50 millions de Gourdes. Il peut être augmenté selon les besoins de l'institution.

r) Réserves spéciales

Les réserves spéciales sont destinées notamment à des fins d'investissement, de placement et d'extension. Elles sont dotées à hauteur de 65% des profits nets.

s) Réserve légale

La réserve légale est dotée à hauteur de 10% des profits nets.

t) Distribution des profits nets

Selon l'article 59 de la loi régissant la BRH, les résultats nets doivent être distribués de la manière suivante : 25% au Trésor Public, 10% à la réserve légale et le solde à des réserves spéciales destinées aux fins d'investissements, de placements, d'agrandissement et autres, tel que fixé par le Conseil d'Administration.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

3) GESTION DES RISQUES

La Banque investit ses avoirs en devises étrangères en tenant compte de ses objectifs macroéconomiques et financiers dans le contexte d'une tolérance au risque prédéfinie. En tant que banque centrale, elle accorde une surveillance particulière à la gestion de ses réserves de change.

Elle accorde une attention soutenue à la gestion des risques auxquels sont exposés ses placements, notamment les risques de liquidité, de crédit et de marchés, ce dernier comprenant les risques de taux d'intérêts et de change.

Parallèlement, la Banque a eu de nombreuses discussions, à travers son Comité d'Investissement, autour de l'allocation stratégique des actifs (SAA) en portefeuille. Des études ont ainsi été menées afin de déterminer une répartition optimale des placements qui permettrait de mieux mitiger les risques du portefeuille à terme.

Au 30 septembre 2023, le portefeuille de placements de la BRH détenu chez les gestionnaires externes est de \$ 1,807,431,480. Il est constitué de liquidités, d'obligations, d'actions (**cf. note 6**) et de l'or en dépôt chez la Banque de Montréal (**cf. note 4**).

A) RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité, dans le cadre de la gestion d'actifs financiers, fait référence à la difficulté ou à l'incapacité potentielle de vendre un titre ou de le convertir rapidement en espèces sans subir de pertes importantes. Pour la BRH, cela pourrait se traduire par une limitation de sa capacité d'intervention sur le marché et/ou une incapacité à faire face à ses obligations en devises étrangères. Une gestion prudente de ce risque sous-tend le maintien de liquidités ou d'équivalent de liquidités suffisants et/ou l'utilisation rationnelle de politiques de financement.

Aussi, la BRH doit maintenir suffisamment de réserves liquides en devises pour permettre, à titre de fiduciaire, le règlement des obligations de l'État à leur date d'échéance. La BRH gère ce risque à travers :

- ✓ Un processus budgétaire permettant de suivre les échéances en devises étrangères du gouvernement
- ✓ Le maintien d'un portefeuille de placements facilement négociables

Le tableau 1 illustre la répartition du portefeuille par niveau de liquidité selon les standards définis dans les normes IFRS. Le niveau 1 fait référence au niveau de liquidité le plus élevé dans la hiérarchie des justes valeurs.

Tableau 1: Répartition par Niveau pour Obligations

Liquidité	Juste Valeur et Intérêts courus	En %
Niveau I	1,322,552,279	73%
Niveau II	484,879,201	27%
Grand Total	1,807,431,480	100%

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

Les données de niveau 1 sont des prix cotés sur des marchés actifs pour des titres identiques et sont facilement disponibles sur une plate-forme de négociation électronique, une bourse reconnue ou dans les cotations de courtiers. Celles-ci sont considérées comme ayant la plus grande fiabilité et représentent les données de marché les plus transparentes et objectives. Elles ne nécessitent pas d'ajustements ou d'hypothèses significatifs et fournissent une base fiable pour l'évaluation de la juste valeur. Au 30 septembre 2023, 73% du portefeuille de placements étrangers de la Banque a une liquidité de niveau 1.

Les données de niveau 2 représentent le reliquat, soit 27% de la valeur du portefeuille à la clôture de l'exercice fiscal. Celles-ci sont considérées comme ayant une fiabilité inférieure par rapport aux données de niveau 1, mais elles sont toujours observables, directement ou indirectement. Les données de niveau 2 peuvent impliquer l'utilisation de prix d'instruments similaires en termes de caractéristiques, telles que l'échéance, la qualité du crédit et d'autres facteurs pertinents. Aussi, les données de niveau 2 peuvent également être dérivées de données de marché observables, telles que les rendements d'indices de référence, les courbes de rendement ou les écarts. Ces données sont utilisées pour estimer les justes valeurs sur la base de modèles d'évaluation reconnus, de techniques d'évaluation ou d'autres informations observables sur le marché.

Les tableaux 2 et 3 ci-dessous permettent l'analyse d'un autre indicateur de liquidité communément utilisé, le Bid-Ask Spread. Cet indicateur est calculé à partir des cours acheteur et vendeur fournis par la plateforme électronique Bloomberg.

Tableau 2: Analyse du Bid-Ask Spread

Catégorie d'Obligations	Moyenne du Bid-Ask Spread (en bps)
Obligations de Sociétés	31
Obligations Gouvernementales	39
Obligations Municipales	19
Moyenne pondérée	32

Secteur	Moyenne du Bid-Ask Spread (en bps)
Agencies	105
Basic Materials	10
Communications	21
Consumer, Cyclical	26
Consumer, Non-cyclical	27
Energy	36
Financial	35
Government	17
Industrial	28
Technology	20
US Treasury	3
Utilities	29
Moyenne pondérée	32

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

Par définition, cet écart entre le cours acheteur (le Bid) et le cours vendeur (Ask) reflète le coût d'exécution d'une transaction et représente le niveau de liquidité d'une obligation. Un écart étroit indique un marché liquide, où il y a un niveau élevé d'activité commerciale, de nombreux acheteurs et vendeurs et des écarts de prix serrés. En revanche, un large écart suggère une liquidité plus faible, indiquant moins de participants au marché et des difficultés potentielles pour acheter ou vendre l'obligation.

Plusieurs facteurs contribuent à cet écart pour les obligations :

- Profondeur du marché : L'écart a tendance à être plus étroit sur les marchés avec des volumes de négociation plus élevés et une plus grande participation des participants au marché. Les marchés liquides, tels que ceux des obligations d'État ou des obligations d'entreprises bien notées, affichent généralement des écarts plus serrés.
- Qualité du crédit : Les obligations avec une qualité de crédit plus élevée ont généralement des écarts plus étroits car elles sont perçues comme ayant un risque de défaut plus faible. Les investisseurs sont plus disposés à négocier ces obligations, ce qui entraîne une liquidité accrue.
- Échéance et coupon : Les obligations avec des échéances plus longues ou des paiements de coupon moins fréquents peuvent avoir des écarts plus larges en raison de l'incertitude accrue et des volumes de négociation plus faibles.
- Conditions du marché : L'écart peut être influencé par les conditions générales du marché, telles que les fluctuations des taux d'intérêts, les facteurs économiques ou le sentiment du marché.
- Des conditions de marché incertaines ou volatiles peuvent entraîner des écarts plus larges lorsque les acteurs du marché ajustent leurs prix et leurs attentes en matière de risque.

Au niveau du portefeuille de la BRH, les moyennes des écarts sont relativement faibles et répondent aux impératifs d'une banque centrale.

Par ailleurs, L'analyse par quartiles (Tableau 4) montre que 75 % des titres présentent un bid-ask spread inférieur à 38 bps, avec une médiane de 21 bps, ce qui confirme la bonne liquidité globale du portefeuille. Ces éléments, combinés à une gestion active de la structure d'actifs, indiquent que le risque de liquidité de la Banque demeure faible à la clôture de l'exercice 2022-2023.

Tableau 3 : Analyse des Quartiles des Spreads (Bid-Ask)

Quartile	BID-ASK Spread (in bps)
Q1	11
Q2	21
Q3	38

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit relatif aux placements survient lorsqu'un placement perd de sa valeur en raison de résultats financiers défavorables, réels ou anticipés, de la société émettrice. Pour gérer ce risque, la BRH a mis en place des politiques et procédures qui définissent la nature et la qualité des titres dans lesquels elle investit.

Les principaux paramètres de la politique de la BRH en termes de risque de crédit sont les suivants:

- ✓ Investir dans des titres de créances négociables bien cotés, facilement disponibles et à risques faibles
- ✓ Diversifier le portefeuille en différents instruments tout en limitant l'exposition maximale permise par type de titre ou par émetteur. Les placements de la Banque Centrale rencontrent les objectifs de sécurité liés à la gestion des avoirs en devises.

Comme illustré dans le tableau 4, le risque de crédit en portefeuille est faible puisque l'ensemble des placements obligataires du portefeuille de la BRH est de catégorie "Investment Grade". Cette dénomination est attribuée par les agences de notation de l'industrie aux obligations émises par les gouvernements, les municipalités et les entreprises ayant une situation financière solide, des flux de trésorerie stables et un faible niveau d'endettement. Ces émetteurs sont considérés comme ayant une plus grande capacité à respecter leurs obligations financières et sont donc perçus comme ayant un risque de défaut plus faible. Les symboles de notation spécifiques et les définitions peuvent varier d'une agence de notation à l'autre toutefois la BRH se fie à la classification suivante :

Standard & Poor's (S&P):

AAA, AA, A : Considéré comme étant "Investment Grade", AAA étant la note la plus élevée.

BBB : également considéré comme étant "Investment Grade", mais avec un risque légèrement plus élevé par rapport aux catégories les mieux notées.

Tableau 4: Ventilation du Portefeuille d'Obligations par Cotes de Crédit

Cotes de Crédit	Juste Valeur et Intérêts cours	En%
AAA	250,082,017	14%
AA+	324,824,396	18%
AA	23,752,726	1%
AA-	49,111,391	3%
A+	38,521,635	2%
A	99,613,423	6%
A-	212,790,294	12%
BBB+	441,397,203	24%
BBB	190,408,149	11%
BBB-	121,200	0%
Equity - Gold - Cash	176,809,046	10%
Total	1,807,431,480	100%

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

Le ratio d'emprise est un autre élément que la Banque surveille pour tenir compte du niveau d'exposition de l'investissement auprès des sociétés émettrices (Tableau 5). Ce pourcentage s'obtient à partir de la valeur d'une obligation spécifique et de l'encours total de la dette de cette obligation ou de cet émetteur. Un ratio élevé indique une allocation plus importante à l'émetteur obligataire spécifique, ce qui peut augmenter l'exposition de la BRH au risque de crédit si l'émetteur connaît des difficultés financières ou manque à ses obligations.

Tableau 5 : Analyse du Ratio d'Emprise

Catégorie d'Obligations	Moyenne du Ratio d'Emprise
Obligations de Sociétés	1.19%
Obligations Gouvernementales	2.94%
Obligations Municipales	0.95%
Moyenne pondérée	1.51%

Secteur	Moyenne du Ratio d'Emprise
Agencies	7.25%
Basic Materials	0.04%
Communications	0.10%
Consumer, Cyclical	0.06%
Consumer, Non-cyclical	0.61%
Energy	0.13%
Financial	1.68%
Government	0.72%
Industrial	0.43%
Technology	0.04%
US Treasury	0.00%
Utilities	0.58%
Moyenne pondérée	1.51%

À l'analyse des données, la moyenne pondérée du ratio d'emprise pour les titres détenus par la BRH au 30 septembre 2023 est de 1.51%, ce qui confirme le faible niveau d'exposition en moyenne pour la Banque.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

C) RISQUE DE MARCHÉS

Le risque de marché est celui que des changements de prix résultant des variations de taux de change ou de taux d'intérêts affectent les résultats de la Banque ou la valeur des instruments financiers qu'elle détient. La gestion de ces risques vise à contrôler l'exposition du portefeuille de la Banque dans une limite acceptable tout en optimisant son rendement financier.

3.1. Risque de taux d'intérêt

La BRH, à travers son portefeuille de placements obligataires à l'étranger, est sensible au risque de taux d'intérêt. Le Tableau 6 ci-dessous présente les indicateurs utilisés pour la quantification de ce risque.

Tableau 6: Indicateurs de risques

Portefeuille	Contribution à la "Duration"	Contribution à la "Duration" (%)	"Duration" (années)	BPV (\$)
A	4.75	84%	6.38	775,884
B	0.30	5%	5.15	49,119
C	0.20	4%	3.61	32,953
D	0.25	4%	3.19	40,318
E	0.16	3%	2.50	26,145
Grand Total	5.66	100%		\$924,419

La "duration" est une mesure largement utilisée du risque de taux d'intérêt. Elle mesure la sensibilité du prix d'une obligation aux variations de ceux-ci. Le concept de "duration" repose sur l'idée que le prix d'un titre à revenu fixe, comme une obligation, évolue en sens inverse des variations des taux. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les prix des obligations baissent généralement, et vice versa. La "duration" quantifie cette relation et fournit une mesure numérique de la sensibilité du prix de l'obligation aux variations des taux d'intérêt. Au 30 septembre 2023, le portefeuille obligataire de la BRH avait une duration de 5.66 années.

La BPV (Basis Point Value) est une autre manière d'exprimer le risque de taux d'intérêt. Cette mesure est utilisée pour quantifier la variation en unité monétaire (dollars USD pour la BRH) d'une obligation résultant d'une variation d'un point de base (0,01 % i.e. 1bp) des taux d'intérêts. La BPV est couramment utilisée et permet aux gestionnaires de portefeuille d'estimer l'impact potentiel des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur de leurs avoirs obligataires. Au 30 septembre 2023, la BPV du portefeuille obligataire de la BRH était de 924,419 USD.

Le profil de maturités du portefeuille obligataire de la BRH fournit des informations complémentaires sur ses caractéristiques et ses risques. L'analyse de la répartition des échéances permet de tirer des enseignements sur les aspects suivants : Les obligations à échéances plus longues présentent généralement un risque de taux d'intérêt plus élevé, car leurs prix sont plus sensibles aux fluctuations des taux d'intérêts que les obligations à échéances plus courtes. Un portefeuille avec une échéance moyenne plus longue indique une volatilité potentielle plus élevée en réponse aux variations des taux d'intérêts.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

Tableau 7: Profil de Maturités

Maturités	Juste Valeur et Intérêts courus
Moins d'un an	255,520,347
1 à 3 ans	278,760,632
3 à 5 ans	191,292,844
5 à 7 ans	161,088,587
7 à 10 ans	420,698,106
10 à 15 ans	419,469,445
15 à 20 ans	80,601,520
Grand Total	1,807,431,480

3.2. Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des actifs et des passifs libellés en devises étrangères, exprimés en Gourdes, due aux fluctuations des taux de change. D'octobre 2022 à septembre 2023, le taux de change est passé de 117.7047 à 134.2581 Gourdes pour un dollar américain, ce qui représente un gain lors de la réévaluation des placements de la BRH à l'étranger. En vertu de l'article 56 de la loi organique de la BRH, les gains et pertes qui résultent de la réévaluation des avoirs et des engagements de la Banque détenus en devises ou en or sont comptabilisés à la Réserve de Réévaluation aux capitaux propres.

Portefeuille d'Actions

En plus de placements obligataires, la BRH détient également un portefeuille d'actions cotées aux États-Unis. Conformément à sa politique d'investissement, la Banque investit dans les marchés boursiers pour les raisons décrites ci-dessous :

- **Diversification** : Les actions présentent des caractéristiques de risque et de rendement différentes de celles des titres à revenu fixe. En diversifiant les classes d'actifs, le risque global du portefeuille en est réduit. Les actions ont tendance à bien performer pendant les périodes de croissance économique, tandis que les titres à revenu fixe peuvent mieux performer pendant les ralentissements économiques. La combinaison des deux peut aider à équilibrer la performance d'un portefeuille dans différentes conditions de marché.
- **Génération de rendements** : Les investissements en bourse ont le potentiel de générer des rendements plus élevés que les titres à revenus fixes (obligations). En investissant dans le marché boursier, la BRH vise à optimiser la performance du portefeuille, ce qui peut améliorer la performance financière globale de l'institution ainsi que renforcer son coussin de réserves de change.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

D) GESTION DU RISQUE GLOBAL

Dans le cadre de la gestion des risques financiers auxquels elle est exposée, la BRH mène des analyses quantitatives supplémentaires à travers des stress tests relatifs au portefeuille de placements. Les résultats de ces analyses sont présentés au tableau 9.

Tableau 9 Stress test

<i>Scenario</i>	<i>Juste Valeur</i>	<i>P&L (JV)</i>	<i>P&L (%)</i>
<i>Up 200bps</i>	\$1,451,944,999	(\$167,854,618)	-10%
<i>Up 100bps</i>	\$1,532,836,324	(\$86,963,293)	-5%
<i>Up 50bps</i>	\$1,575,565,716	(\$44,233,901)	-3%
<i>Down 50bps</i>	\$1,665,488,758	\$45,689,142	3%
<i>Down 100bps</i>	\$1,712,552,706	\$92,753,089	6%
<i>Down 200bps</i>	\$1,810,267,773	\$190,468,157	12%

Les stress tests sont un outil de gestion des risques utilisé dans la gestion de portefeuille obligataire pour évaluer l'impact potentiel de scénarios défavorables sur la performance et le profil de risque du portefeuille. Ils consistent à soumettre le portefeuille à des simulations de conditions de marché extrêmes ou inattendues afin d'évaluer sa résilience. Ces informations aident à comprendre le profil de risque du portefeuille et à fixer des limites de risque. En soumettant le portefeuille à des scénarios tels que des fluctuations importantes des taux d'intérêt, des dégradations de côtes de crédit, des chocs de liquidité ou des ralentissements économiques, les tests de résistance révèlent les domaines de préoccupation potentiels et permettent aux gestionnaires de portefeuille de se concentrer sur la gestion et l'atténuation de ces risques. Ils complètent les mesures de risque traditionnelles, telles que la durée, les notations de crédit ou les écarts de rendement.

Dans le cas de la BRH, une augmentation parallèle de 1% (100bps) des taux d'intérêts ferait diminuer sa juste valeur de portefeuille de 86.96 millions alors qu'une diminution des taux du même ordre la ferait augmenter de 92.75 millions de dollars américains

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

4) AVOIRS EN OR

Les avoirs en or sont valorisés à leur juste valeur telle que publiée au Commodity Exchange Inc. aux 30 septembre 2023 et 2022.

Ces stocks d'or détenus par la BRH et confiés à des tiers sont évalués comme suit :

30 septembre 2023

	En onces	Prix de revient	Juste valeur	Réserve de réévaluation Or
Or en dépôt à la Federal Reserve Bank	1,307.53	7,465	328,360	320,895
Or en dépôt chez la Banque de Montréal	56,905.49	4,254,700	14,290,663	10,035,963
Total	58,213.02	4,262,165	14,619,023	10,356,858

30 septembre 2022

	En onces	Prix de revient	Juste valeur	Réserve de réévaluation Or
Or en dépôt à la Federal Reserve Bank	1,307.53	7,465	257,287	249,822
Or en dépôt chez la Banque de Montréal	56,905.49	4,254,700	11,197,454	6,942,754
Total	58,213.02	4,262,165	11,454,741	7,192,576

L'augmentation du solde par rapport à l'exercice précédent résulte de l'appréciation de l'once d'or qui est passé de G. 196,772.83 au 30 septembre 2022 à G. 251,129.78 au 30 Septembre 2023.

Les cours de l'or en vigueur au 30 septembre 2023 et au 30 septembre 2022 étaient respectivement de: USD 1,870.50 et USD 1,671.75 par once d'or.

Ces réserves ne portent pas intérêts.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

5) AVOIRS SUR LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI)

La rubrique « Avoirs sur le Fonds Monétaire International » comprend la position de réserve et les avoirs en DTS de la République d'Haïti et se décompose comme suit :

	2023		2022		Variation
	En DTS	En milliers de Gourdes	En DTS	En milliers de Gourdes	En milliers de Gourdes
Position de réserve	20,543,047	3,626,807	20,543,047	3,094,769	532,039
Avoirs en Droits de Tirages Spéciaux	83,446,291	14,732,169	96,371,132	14,518,118	214,050
Total	103,989,338	18,358,976	116,914,179	17,612,887	746,089

Les opérations de l'État Haïtien avec le FMI sont régies par l'article VIII des statuts du FMI. Les souscriptions des pays membres constituent la base des ressources du Fonds. À chaque pays est assigné une quote-part. Les quotes-parts souscrites sont constituées en devises par les états membres à concurrence de 25% et, en monnaie nationale, à concurrence de 75%. La position de réserve d'un pays auprès du FMI est égale à la différence entre sa quote-part et la souscription versée en monnaie nationale.

Position de réserve

La position de réserve de la République d'Haïti auprès du FMI s'analyse comme suit :

	2023		2022		Variation
	En DTS	En milliers de Gourdes	En DTS	En milliers de Gourdes	En milliers de Gourdes
Quota FMI	163,800,000	28,918,352	163,800,000	24,676,142	4,242,210
FMI, Compte n°1	(36,290,445)	(6,406,959)	(36,290,445)	(5,467,083)	(939,876)
FMI, Compte titres	(106,966,508)	(18,884,586)	(106,966,508)	(16,114,290)	(2,770,295)
Total	20,543,047	3,626,807	20,543,047	3,094,769	532,039

La quote-part est restée stable en l'absence de décision d'augmentation par le Conseil d'Administration du FMI. La position de réserve en DTS est demeurée stable. La variation constatée est due exclusivement à l'appréciation du cours du DTS qui est passé de G.150.6479 au 30 septembre 2022 à G.176.5467 au 30 septembre 2023.

Les comptes FMI no. 1 et le compte de titres correspondent à la quote-part réglée en monnaie nationale ou sous forme de titres par l'État Haïtien. En qualité de dépositaire, la BRH tient les comptes enregistrant les avoirs du FMI en Gourdes. Ces comptes constituent des engagements de la BRH vis-à-vis du Fonds (cf. note 16).

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

Au 30 septembre 2023, le compte FMI no. 1 et le compte de titres présentent respectivement des soldes créditeurs de G 6,407 millions et G 18,884 millions. En l'absence d'évolution des soldes en DTS de ces comptes, leur variation résulte exclusivement de l'évolution du cours du DTS.

AVOIR EN DROITS DE TIRAGES SPÉCIAUX (DTS)

Ce compte représente les avoirs en compte courant, exprimés en DTS, au Fonds Monétaire International (FMI). Le solde des disponibilités en DTS 83, 446 millions en 2023 et DTS 96,371 millions en 2022 respectivement représente le net des intérêts perçus, des remboursements, des commissions et autres charges de l'État Haïtien envers le FMI vu qu'aucune allocation additionnelle de droits de tirages spéciaux n'a été accordée à Haïti au cours de l'exercice 2022-2023.

L'engagement de l'État Haïtien en contrepartie des disponibilités est reflété au poste Contributions et Engagements envers les organismes financiers internationaux (**cf. note 17**) conformément aux dispositions préconisées par le Fonds Monétaire International.

Le solde des disponibilités en DTS a ainsi évolué:

	2023		2022	
	En DTS	En milliers de Gourdes	En DTS	En milliers de Gourdes
Solde au début de l'exercice	96,371,132	14,518,118	23,349,622	2,166,519
Intérêts perçus	3,203,675	607,185	305,266	46,880
Remboursement prêts	(9,020,700)	(1,671,690)	(5,083,650)	(765,880)
Effet de réévaluation	-	2,626,449	-	1,369,367
Commissions payées, net	(7,107,816)	(1,347,894)	(679,461)	(104,469)
Solde à la fin de l'exercice	83,446,291	14,732,169	96,371,132	14,518,118

Les rémunérations perçues correspondent aux intérêts payés par le FMI sur les avoirs en DTS. Les commissions payées correspondent essentiellement aux intérêts versés au FMI et calculés sur la base du stock de DTS alloués à l'État Haïtien. Le stock au 30 septembre 2023 porte intérêt au taux de 4.129%.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

6) AVOIRS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Cette rubrique comprend l'encaisse, les dépôts à vue et de garantie à l'étranger, les valeurs en transit et les placements en devises étrangères. Elle se décompose comme suit :

(En milliers de Gourdes)	2023	2022	Variation
Billets, pièces de monnaie et chèques	3,194,469	4,620,482	(1,426,013)
Avoirs dans les banques non-résidentes	52,075,582	16,483,479	35,592,103
Liquidités	55,270,051	21,103,961	34,166,090
Collateral	2,081,003	-	2,081,003
Valeurs en transit sur l'étranger	5,776	46,405	(40,629)
Remises en transit en devises sur le pays	6,293	55,630	(49,338)
Placements en devises étrangères	228,538,740	192,690,625	35,848,115
Total	285,901,862	213,896,621	72,005,241

Billets, pièces de monnaie et chèques en USD

Les billets, pièces de monnaie et chèques en devises, essentiellement en dollars, sont constitués par les encaisses détenues au Siège et au Cap Haïtien et répartis comme suit :

(En milliers de Gourdes)	2023	2022	Variation
Billets devises guichets	46,099	34,725	11,374
Billets devises non triés	348,371	28,718	319,653
Billets devises caveau	2,784,244	4,101,656	(1,317,411)
Pièces devises caveau	812	711	100
Sous-total sièges	3,179,526	4,165,810	(986,285)
Billets devises Cap Haïtien	14,943	454,672	(439,728)
Total	3,194,469	4,620,482	(1,426,013)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

Avoirs dans les banques non-résidentes

Les avoirs dans les banques non-résidentes sont essentiellement constitués des dépôts à vue en dollars américains et en euros.

Banque	En devises	2023		2022
		En milliers de Gourdes	En devises	En milliers de Gourdes
Correspondants USD				
Citibank NY	81,540,945	10,947,532.36	33,696,503	3,966,237
Federal Reserve	251,806,387	33,807,047.02	79,139,837	9,315,131
Crow Agents Bank Limited	40,999,837	5,504,560.23	24,420,283	2,874,382
Citibank collateral	307,443.24	41,276.745	307,410.43	36,183.652
Citibank IDA			-	-
Bladex	115,819		-	-
Bladex collateral	1,041,687	155,404.49	1,041,687	122,611.46
Dépôts à terme banque non résidentes	10,260,214	1,377,516.89		
Sous-total	386,072,332	51,833,338	138,605,720	16,314,545
Correspondant EUR				
Banque de France	1,706,532	242,244	1,464,230	168,934
Total	387,778,863	52,075,582	140,069,950	16,483,479

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

Le compte Citibank collatéral enregistre des dépôts de garantie constitués auprès de la Citibank New York en couverture d'une lettre de crédit émise sur demande du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF).

Placements en devises étrangères

Les placements en devises étrangères sont constitués par un portefeuille de liquidités, en gestion déléguée auprès de gérants de portefeuille aux États-Unis. Le portefeuille de la BRH en dollars américains est composé de liquidités et d'actifs financiers disponibles à la vente (*Bons du Trésor, Bons émis par les agences fédérales américaines, Obligations municipales et titres de sociétés*).

Ces placements sont comptabilisés à leur juste valeur (*valeur de marché*) par capitaux propres, les réévaluations de juste valeur au regard du prix de revient (*plus et moins-values latentes*) étant comptabilisées via un compte de réserve en attendant leur réalisation effective lors de la vente ou de l'échéance.

Au **30 septembre 2023**, la composition du portefeuille s'analyse comme suit, par catégorie de titres (en dollars):

Placement	2023			
	Coût	Juste valeur	Intérêts cours	Total
Liquidités	\$7,818,474	\$7,818,474	-	7,818,474
Sous – total	\$7,818,474	\$7,818,474	-	\$7,818,474
Obligations				
gouvernementales	\$642,109,580	\$504,896,505	\$3,042,955	507,939,460
Obligations				
municipales	\$58,595,522	\$51,294,443	\$527,104	51,821,547
Obligations de				
sociétés	\$1,311,899,085	\$1,059,119,187	\$11,742,240	1,070,861,427
Sous – total	\$2,012,604,187	\$1,615,310,136	\$15,312,298	1,630,622,434
Actions	\$66,159,837	\$63,793,376	-	63,793,376
Total	\$2,086,582,499	\$1,686,921,985	\$15,312,298	\$1,702,234,284
Equivalent en				
Gourdes	G 9,932,187,537	G 227,532,634,248	G 2,055,800,066	G 228,538,740,784

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

Les justes valeurs sont déterminées à partir des données de marché (niveau1) de données observables pour des instruments financiers similaires (niveau 2) et de données non observables pour des instruments comparables (niveau 3). Au 30 septembre 2023, la répartition par niveau pour les obligations est récapitulée à la page 16 - **3) Gestion des Risques A) Risque de Liquidité** -.

L'information présentant la ventilation du portefeuille d'obligations par catégorie de rating tel que publié par Standard and Poor peut être consulté à la page 19 - **3) Gestion des Risques B) Risque de Crédit** -.

Au 30 septembre 2022, la composition du portefeuille s'analyse comme suit, par catégorie de titres (en dollars):

Placement	2022			
	Coût	Juste valeur	Intérêts cours	Total
Liquidités	\$22,324,850	\$22,324,850	-	22,324,850
Sous – total	\$22,324,850	\$22,324,850	-	\$22,324,850
Obligations gouvernementales	\$615,291,152	\$495,193,389	\$2,643,984	497,837,373
Obligations municipales	\$68,654,232	\$60,593,294	\$602,210	61,195,504
Obligations de sociétés	\$1,269,228,663	\$1,004,322,391	\$8,706,532	1,013,028,923
Sous – total	\$1,953,174,047	\$1,560,109,073	\$11,952,726	\$1,572,061,799
Actions	\$56,522,884	\$42,681,585	-	42,681,585
Total	\$2,032,021,781	\$1,625,115,509	\$11,952,726	\$1,637,068,235
Equivalent en Gourdes	G 239,178,514,063	G 191,283,733,452	G 1,406,892,028	G 192,690,625,480

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

7) PARTICIPATIONS ET CONTRIBUTIONS DANS LES ORGANISMES INTERNATIONAUX

La participation de l'État Haïtien au FMI est de 163,800,000 DTS (**cf. note 5**) au 30 septembre 2023 (*situation inchangée depuis le 30 septembre 2016*).

Cette participation, au même titre que les participations suivantes de l'État dans les organismes internationaux, est portée par la Banque Centrale :

(En milliers de Gourdes)	2023	2022	Variation
Banque Interaméricaine de Développement. (BID)	4,237,151	3,714,730	522,421
Fonds d'opérations spéciales Gourdes (FDS)	2,452,063	2,149,735	302,328
Banque Internationale pour la Reconst. et le Dév. (BIRD)	1,041,576	913,154	128,421
Banque Caribéenne de Développement (BCD)	675,893	592,559	83,334
Association Internationale de Développement (IDA)	149,309	130,900	18,409
Société Interaméricaine d'Investissement (SII)	1,156,455	1,013,870	142,586
Fonds Multilatéral d'Investissement	67,129	58,852	8,277
société Internationale de Financement (IFC)	841,396	737,655	103,740
Agence de Garantie des Invest. Multilatéraux (MIGA)	21,790	19,103	2,687
Total (cf. note 17)	10,642,761	9,330,558	1,312,203

Ces participations sont souscrites en devises ou en monnaie nationale pour le compte de la République d'Haïti.

8) PLACEMENTS LOCAUX

Cette rubrique comprend des avances de fonds accordées à la Banque Nationale de Crédit (BNC) et à la Banque de l'Union Haïtienne (BUH).

(En milliers de Gourdes)	2023	2022	Variation
Placements en titres/obligations dans les institutions financières	1,534,057	275,000	1,259,057
Total	1,534,057	275,000	1,259,057

Avances BNC

Les placements à la Banque Nationale de Crédit (BNC) sont des obligations subordonnées émises en date du 30 septembre 2010 sur une période de 20 ans au taux d'intérêt de 1% l'an selon le protocole d'accord signé en date du 29 septembre 2010 entre la Banque Nationale de Crédit (BNC) et la Banque de la République d'Haïti (BRH).

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

Avances BUH

Les placements à la Banque de l'Union Haïtienne (BUH) sont des obligations subordonnées émises en date du 30 septembre 2023 sur une période de 5 ans au taux d'intérêt de 20% l'an conformément à la lettre de la Banque de la République d'Haïti (BRH) du 21 septembre 2023.

9) PRÊTS ET AVANCES AU GOUVERNEMENT ET AUX COLLECTIVITÉS

Cette rubrique comprend les créances détenues sur l'État Haïtien et les intérêts à recevoir. Le solde se compose comme suit :

(En milliers de Gourdes)	2023	2022	Variation
Titres du Gouvernement Central (a)	213,848,282	170,106,416	43,741,867
Avances à consolider (b)	6,867,928	43,741,867	(36,873,939)
Avances portant intérêts	220,716,210	213,848,282	6,867,928
Prêts FMI rétrocédé à l'Etat Haïtien (c)	24,225,452	24,795,818	(570,366)
Intérêt à recevoir sur prêt du Gouvernement Central	49,793,212	31,240,027	18,553,185
Sous total	294,734,874	269,884,128	24,850,746
Fonds de Garantie BRH (d)	43,634	38,253	5,380
Avances spéciales MEF/FMI I (e)	16,368,677	-	16,368,677
Avances différences de change FMI (f)	14,012,453	9,901,906	4,110,548
Avances différences de change non supportées pour compte propre (g)	13,000,000	13,000,000	-
Total	338,159,638	292,824,287	45,335,351

a) Titres du Gouvernement Central

Depuis l'accord signé le 28 juin 2022 entre le Ministère de l'Économie et des Finances et la BRH, la totalité des encours historiques de titres du Gouvernement Central détenus par la BRH porte intérêts, au taux de 7,57% l'an, capitalisés depuis leur protocolisation initiale. Le capital et les intérêts sont payables selon les modalités définies au niveau des protocoles subséquents.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

b) Avances à consolider

Ce montant correspond aux créances de la BRH sur l'État Haïtien qui ont fait l'objet d'une évaluation contradictoire entre les deux parties et d'un rapport de consolidation signé par le Ministère de l'Économie et des Finances et la BRH en date du 17 juillet 2025.

(En milliers de Gourdes)	2023	2022
Avances au Trésor	-	10,613
Intérêts sur Avances au Gouvernement (i)	-	689,976
Solde du Compte Central du Trésor Public (ii)	(3,132,072)	43,041,278
Compte transitoire/ Solde exercice fiscal (iii)	10,000,000	-
Total	6,867,928	43,741,867

i) Intérêts sur Avances au Gouvernement

Dans le cadre du Protocole du 19 août 2024 et de l'avenant du 17 juillet 2025, l'État a reconnu que l'encours des créances de la BRH s'élève à 294.73 milliards de Gourdes. Toutefois, le montant 7.51 milliards de Gourdes sera arrêté dans les livres de la BRH au titre d'avances à consolider étant donné le crédit supplémentaire de 644.29 millions de Gourdes (selon le rapport de consolidation révisé du 17 juillet 2025), les prêts de rétrocession du FMI, et les intérêts à recevoir sur les titres du Gouvernement ainsi que les titres négociables et non négociables sont assortis de conditions particulières de remboursement.

L'État s'est engagé à échanger le montant des Avances à consolider à concurrence d'une valeur nominale équivalente contre un portefeuille de certificats de trésorerie totalisant 7.51 milliards de Gourdes au taux de 7,57% l'an, payables en dix ans y compris une période de grâce d'un an. Autrement dit, un différé de remboursement du capital et des intérêts d'une durée d'un an a été concédé. Il sera suivi d'une période d'amortissement de 10 ans.

ii) Compte Central du Trésor Public

Ce poste s'analyse comme suit :

En milliers de Gourdes	2023	2022	Variation
Déficit cumulé au 30/09/N-1	119,819,161	76,777,883	43,041,278
Dépenses de fonctionnement du Trésor Public	341,397,860	334,237,454	7,160,406
Recettes publiques	(344,529,933)	(291,196,176)	(53,333,757)
Fonds de financement(déficit) du trésor public	116,687,089	119,819,161	(3,132,072)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

L'article 2 de la loi du 17 août 1979 créant la BRH précise que la Banque a pour objet « d'exercer toutes les activités de Banquier de l'État, d'agent financier et fiscal pour toutes ses opérations de caisse et de crédit ».

Une consolidation des créances de la BRH au titre des encours constatés au 30 septembre 2023 sur l'État Haïtien a eu lieu en date du 19 août 2024, puis a été révisée le 17 juillet 2025.

c) Prêts rétrocédés à l'État Haïtien

Ce montant représente les Gourdes versées à l'État Haïtien dans le cadre d'accords de rétrocession sur les Facilités de Crédit Rapide et la Facilité de Crédit Élargie (**cf. note 16**).

d) Fonds de garanties BRH

La BRH s'est portée garante d'un programme de l'État "Chanje lavi, Chanje metye" à hauteur de G 43.63 millions.

e) Avances spéciales MEF/FMI

Ce montant représente les Gourdes versées comme appui budgétaire apporté à l'État Haïtien dans le cadre de la facilité rapide de crédit au titre du guichet « chocs alimentaires » (**cf. note 16**).

f) Avances différence de change FMI

Ce poste est constitué des écarts de change constatés lors des réévaluations mensuelles des comptes qui enregistrent les opérations avec le FMI et qui sont libellés en DTS.

Conformément à l'article 12 du décret du 1er octobre 1952 autorisant le Gouvernement de la République d'Haïti à devenir membre du Fonds Monétaire International, à la fin de chaque année fiscale, toute différence résultant des opérations avec le FMI est supportée par le Gouvernement Haïtien.

g) Avances différence de change non supportées pour compte propre

Ce poste est constitué d'une partie des écarts de change constatés lors des réévaluations mensuelles des comptes libellés en devises tenus pour des tiers.

Conformément au Protocole d'Accord signé avec le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) le 29 septembre 2022 et la lettre de cadrage du Ministère du 30 septembre 2022, la Banque de la République d'Haïti est autorisée à enregistrer dans ses livres une créance sur le Trésor pour couvrir une partie des écarts de change non supportés pour compte propre.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

10) PRÊTS ET AVANCES AUX PARTICULIERS

Cette rubrique enregistre essentiellement les prêts et avances accordés par la Banque au personnel. Le solde se détaille comme suit :

(En milliers de Gourdes)	2023	2022	Variation
Prêts et avances au personnel (a)	4,189,316	4,036,883	152,433
Intérêt à recevoir sur prêts au personnel	-	1,289	(1,289)
Provisions pour créances douteuses (b)	(437,712)	(401,336)	(36,376)
Total	3,751,604	3,636,837	114,767

Les prêts et les avances au personnel se détaillent comme suit au 30 septembre :

(En milliers de Gourdes)	2023	2022	Variation
Avances au personnel	2,264,348	2,068,988	195,361
Avance intégration pour Fonds de pension	686	7,616	(6,929)
Autres avances aux personnels	9,195	6,155	3,039
Effets escomptés au personnel	11,837	12,634	(797)
Prêts hypothécaires	1,835,772	1,880,374	(44,602)
Prêts relais (avance spéciale logement)	3,075	9,247	(6,172)
Assurance hypothécaire	64,403	51,869	12,534
Total	4,189,316	4,036,883	152,433

- a) Au 30 septembre 2023, les prêts aux employés portent intérêts au taux de 4% l'an et les avances portent intérêts respectivement au taux de 4% et de 5% selon que les périodes de remboursement s'échelonnent sur 60 ou 72 mois.
- b) Cette provision se rapporte aux prêts inactifs, lesquels sont provisionnés à 100% au 30 septembre 2023. La provision a ainsi évolué :

(En milliers de Gourdes)	2023	2022
Solde initial	401,336	145,662
(Récupération) dotation de provision pour perte de valeur sur prêt	36,376	255,674
Solde final	437,712	401,336

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

11) PRÊTS ET AVANCES AUX INSTITUTIONS FINANCIÈRES MONÉTAIRES ET NON MONÉTAIRES

Cette rubrique enregistre les prêts et avances aux institutions financières monétaires, non monétaires et les créances rattachées. Le solde se détaille comme suit :

(En milliers de Gourdes)	2023	2022	Variation
Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières monétaires bancaires (a)	8,196,380	14,519,957	(6,323,577)
Bons pris en pension	550,000	2,900,000	(2,350,000)
Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières non monétaires non bancaires (b)	2,604,701	2,676,957	(72,256)
Intérêts à recevoir sur prêts et avances aux institutions monétaires et non monétaires	119,643	124,903	(5,260)
Total	11,470,724	20,221,817	(8,751,093)

a) Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières monétaires bancaires

Ces prêts ont été octroyés à ces institutions dans le cadre du financement de programmes et de projets de développement. Selon les protocoles d'accord signés entre la BRH et ces institutions, les remboursements s'échelonnent sur une durée ne dépassant pas 15 ans et portent des taux d'intérêts de 1.5% à 3% l'an selon les modalités de chaque prêt.

b) Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières non monétaires non bancaires

Ces prêts ont été octroyés à ces institutions dans le cadre du financement du programme de Facilité de Crédit des Entreprises à l'Exportation. Selon les protocoles d'accord signés entre la BRH et ces institutions, les remboursements s'échelonnent sur une durée ne dépassant pas 10 ans et portent des taux d'intérêts de 0.5% à 6% l'an selon les modalités de chaque prêt.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

Les termes d'échéance des remboursements des prêts et avances à ces institutions se présentent comme suit:

(En milliers de Gourdes)	1 an	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	2023
Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières non monétaires bancaires		-	8,196,380	8,196,380
Bons pris en pension	550,000	-		550,000
Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières non monétaires non bancaires	3,386		2,301,315	2,604,701
Intérêts à recevoir sur prêts et avances aux institutions monétaires et non monétaires			119,643	119,643
Total	553,386	-	10,617,338	11,470,724

12) IMMOBILISATIONS

Les différentes immobilisations détenues par la Banque ont évolué comme suit au cours de l'exercice:

(En milliers de Gourdes)	2023	2022	Variation
Valeurs brutes - Immobilisations corporelles (a)	11,952,400	11,273,188	679,212
Valeurs brutes - Immobilisations incorporelles (b)	490	30,366	(29,876)
Sous - total	11,952,890	11,303,554	649,336
Amortissements cumulé - Immobilisations corporelles (a)	(5,068,632)	(4,334,626)	(734,006)
Amortissements cumulé - Immobilisations incorporelles (b)	(123)	(30,363)	30,241
Sous - total	(5,068,754)	(4,364,989)	(703,765)
Valeurs brutes - Immobilisations financières (c)	326,490	400,458	(73,968)
Total	7,210,626	7,339,024	(128,398)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

(a) Les immobilisations corporelles et incorporelles se présentent comme indiqué ci-dessous au 30 septembre 2023 :

(En milliers de Gourdes)	Valeur brute au 30/09/2022	Acquisition	Biens complètement amortis	Autres mouvements (reclassements/ régul./ transferts)	Valeur brute au 30/09/2023
Terrains	968,488	-	-	-	968,488
Immeubles	2,035,115	-	-	923,713	2,958,829
Matériels et mobilier	44,389	16,599	(6,566)	6,963	61,384
Matériel informatique	233,726	16,780	(41,214)	2,550	211,842
Logiciels Informatiques	30,366	490	(30,366)	-	490
Matériels roulants	143,565	74,133	(16,000)	(5,124)	196,575
Equipements	417,575	33,246	(57,008)	2,710	396,523
Installations	45,669	13,884	(21,444)	3,505	41,614
Aménagement Ext & Agr.	39,218	2,184	(15,269)	235,703	261,833
Immobilisations en cours	4,745,402	867,707	-	(1,542,642)	4,070,468
Biens complètement amortis	2,600,041	-	187,869	(3,064)	2,784,846
Total	11,303,554	1,025,023	-	(375,687)	11,952,890

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

Amortissement cumulé

(En milliers de Gourdes)	Cumul Amort. 30/09/2022	Amort. de l'exercice	Autres mouvements (reclassements/régularisations /transferts)	Cumul Amort. 30/09/2023
Immeubles	1,256,568	360,905	-	1,617,472
Matériels et mobilier	21,912	13,078	(6,566)	28,484
Matériel informatique	115,752	44,611	(41,214)	119,149
Logiciels Informatiques	30,363	126	(30,366)	123
Matériels roulants	56,461	43,762	(16,000)	84,223
Equipements	231,680	86,021	(57,008)	260,693
Installations	26,355	10,152	(21,444)	15,062
Aménagement Ext & Agr.	25,797	148,175	(15,269)	158,703
Biens complètement amortis	2,600,041	-	184,805	2,784,846
Total	4,364,989	706,829	-	5,068,754

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

(b) Les immobilisations incorporelles sont ainsi réparties :

(En milliers de Gourdes)	Valeur brute		Autres mouvements	Valeur brute au 30/09/2023
	au 30/09/2022	Acquisition	(reclassements/ Régularisations /transferts)	
Logiciels Informatiques	30,366	490	(30,366)	490

(c) Les immobilisations financières représentent des titres de Bladex (*Banque Latino-Américaine De commerce Extérieur*), titres de participation cotés aux États-Unis.

13) **AUTRES ACTIFS**

Les autres actifs se détaillent comme suit :

	2023	2022	Variation
À recevoir sur contrat d'échange à terme de devises (a)	3,516,926	5,591,696	(2,074,771)
Remises en transit sur le pays	688,335	567,811	120,525
Stock de fournitures de bureau	23,285	21,672	1,613
Comptes à recevoir	658,324	105,799	552,526
Stock de pièces et de billets (b)	4,751,719	2,292,154	2,459,565
Frais payés d'avances	421,637	524,302	(102,666)
Dépôts de cautionnement	470	470	-
Débiteurs divers	7,592,953	6,083,082	1,509,871
Autres	1,283,470	1,288,038	(4,568)
Total	18,937,118	16,475,024	2,462,094

(a) Au 30 septembre, la BRH est liée par divers contrats d'échange de devises avec des institutions financières locales. En vertu de ces contrats initiés dans le cadre des mesures de politique monétaire ou à la demande de ces institutions, la BRH reçoit des dollars ou des gourdes de ces institutions en contrepartie de la monnaie d'échange à un taux contractuel. Ces contrats sont conclus pour une durée de 120 jours à 5 ans à des taux d'intérêts variant de 0% à 3.50%

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

Les contrats effectifs au 30 septembre 2023 se résument comme suit :

	2023		2022	
	A recevoir	A payer (notes 15 a1)	A recevoir	A payer (notes 15 a1)
En Gourdes	3,516,926	-	5,591,696	-
En dollars	-	4,418,379	-	7,140,900
Total	3,516,926	4,418,379	5,591,696	7,140,900

b) Stock de pièces et billets

Ce poste est constitué des billets et monnaies non encore mis en circulation au 30 septembre 2023. À la clôture de l'exercice, les billets et monnaies émis mais non mis en circulation sont traités comme des stocks. Ils font l'objet d'un inventaire physique et sont valorisés à leur prix de revient selon la méthode FIFO.

Lors de la mise en circulation, les billets et les pièces concernés sont valorisés à leur prix de revient selon la méthode FIFO et comptabilisés en charges pour leur prix de revient.

Le stock de signes monétaires se décompose comme suit :

(En milliers de Gourdes)	2023	2022	Variation
Stock de billets neufs	4,358,218	1,858,810	2,499,408
Stocks de pièces de monnaies	393,501	433,344	(39,843)
Total	4,751,719	2,292,154	2,459,565

14) BILLETS ET MONNAIES EN CIRCULATION

Cette rubrique s'analyse comme suit :

(En milliers de Gourdes)	2022	Émissions	Destructions	2023	Variation
Billets émis	135,891,473	42,850,000	(13,610,945)	165,130,528	29,239,055
Pièces de monnaie émises	1,196,032	48,600.00	-	1,244,632	48,600
Encaisse	(3,676,981)	-	-	(19,765,879)	(16,088,898)
Total	133,410,524	42,898,600	(13,610,945)	146,609,282	13,198,757

Au 30 septembre, les billets et pièces de monnaie émis représentent les billets et pièces de monnaie juridiquement émis, déduction faite de l'encaisse.

Au cours de l'exercice 2023, G 42.90 milliards de Gourdes ont été juridiquement émis par la BRH.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

15) COMPTES D'ENGAGEMENTS

Cette rubrique comprend les comptes de dépôts en devises et en Gourdes du Gouvernement Haïtien, des institutions financières monétaires bancaires, des institutions bancaires résidentes et non résidentes, des entreprises publiques, les obligations et bons BRH émis. Elle s'analyse comme suit:

(En milliers de Gourdes)	2023	2022	Variation
Engagement en devises (a)	180,923,936	159,425,550	21,498,387
Engagement en monnaie locale (b)	76,660,596	87,872,526	(11,211,930)
Engagement envers le Gouvernement Central (c)	70,431,205	48,371,258	22,059,947
Bons BRH (d)	2,548,721	799,331	1,749,390
Obligations BRH (e)	8,886,953	7,713,629	1,173,323
Total	339,451,411	304,182,294	35,269,117

Les comptes d'engagement comprennent des comptes de dépôts à vue ouverts ou d'autres obligations envers les déposants et créiteurs à la BRH, ils sont libellés en Gourdes et en devises. Conformément à l'article 38 de la loi du 17 août 1979 créant la BRH, les comptes courants ne sont pas productifs d'intérêt. Ils sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

a) Engagements en devises

Les comptes d'engagements en devises de la BRH se décomposent comme suit :

(En milliers de Gourdes)	2023	2022	Variation
Engagements envers les institutions financières résidentes (a1)	173,903,131	155,168,766	18,734,365
Engagements envers les autres institutions non-résidentes (a2)	2,184,138	-	2,184,138
Engagements envers les entreprises publiques	4,101,543	1,873,488	2,228,056
Chèques certifiés et comptes spéciaux Dollars	690,292	2,340,007	(1,649,715)
Engagements en Dollars	180,879,104	159,382,261	21,496,844
Institutions financières monétaires bancaire Euro	44,832	43,289	1,543
Total	180,923,936	159,425,550	21,498,387

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

(a1) Ce poste comprend :

(En milliers de Gourdes)	2023	2022
Dépôts à vue	169,478,042	148,027,866
Compte à payer-échange de devises (13a)	4,418,379	7,140,900
Total	173,896,421	155,168,766

(a2) Ce poste comprend une garantie octroyée à un fournisseur en Dollars US pour le compte de l'État Haïtien. Les comptes de dépôt de l'État sont débités à la mise en place de ces garanties et les engagements envers les fournisseurs sont enregistrés.

b) Engagements en monnaie locale

Les comptes d'engagements en monnaie locale de la BRH se décomposent comme suit :

(En milliers de Gourdes)	2023	2022	Variation
Dépôts à vue des institutions financières	70,067,293	83,779,147	(13,711,854)
Dépôts entreprises publiques	2,531,973	1,746,951	785,021
Engagements fonds de Garantie	1,200,000	-	1,200,000
Autres dépôts	2,861,330	2,346,428	514,902
Total	76,660,596	87,872,526	(11,211,930)

c) Engagements envers le Gouvernement

Les comptes d'engagements envers le Gouvernement central sont constitués de comptes de dépôts, et de comptes spéciaux qui s'analysent comme suit:

(En milliers de Gourdes)	2023	2022	Variation
Dépôts Gouvernement Central (Dollar)	36,167,156	20,868,011	15,299,145
Dépôts Gouvernement Central (Euro)	220,954	208,181	12,773
Dépôts Gouvernement Central (Gourde)	15,937,484	11,209,755	4,727,729
Dépôts collectivités locales (Gourde)	919,586	727,680	191,906
Sous-total Dépôts	53,245,180	33,013,627	20,231,553
Comptes spéciaux (Gourde)	17,186,025	15,357,631	1,828,395
Total	70,431,205	48,371,258	22,059,947

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

- *Comptes spéciaux*

Le solde se décompose comme suit :

(En milliers de Gourdes)	2023	2022	Variation
Compte spécial trésor pension civile	16,331,609	12,076,660	4,254,949
Trésor public fonds en Fidéicommis	125,884	124,896	988
Fonds spécial dette publique interne	-	3,037,241	(3,037,241)
Fonds spécial dette externe	728,215	117,743	610,472
Autres mairies du Nord	317	1,091	(774)
Total	17,186,025	15,357,631	1,828,395

- *Compte spécial Trésor Pension Civile*

Ce compte enregistre les prélèvements effectués, sur ordre du Trésor Public, sur les recettes collectées pour le compte de l'État par la BRH. Ces prélèvements sont destinés aux fonds de pension des fonctionnaires de l'État.

- *Trésor Public, fonds en fidéicommis*

Ce compte enregistre les fonds placés en fidéicommis. Il est alimenté par des valeurs encaissées sous forme de dépôts et consignation, de cautionnement et de fonds en litige, qui sont appelés à être restitués à leur propriétaire.

d) Bons BRH

Les bons BRH sont des titres non matérialisés émis par la BRH. Ils ont comme objectif principal, le contrôle de la liquidité bancaire en permettant soit de fournir des liquidités, ou de réduire des liquidités excédentaires. Les bons sont en général émis à échéance de 7, 28 ou 91 jours et portent d'intérêts au taux de 6 % pour les bons de 7 jours, 8 % pour ceux de 28 jours et 11.5 % pour ceux de 91 jours depuis le 24 août 2022. Antérieurement, ils étaient rémunérés respectivement à 4%, 6% et 10%.

La répartition au 30 septembre est comme suit :

Échéance	2023	2022
7 jours	2,550,000	361,000
28 jours		80,000
91 Jours		359,000
Moins intérêts payés d'avance	(1,279)	(669)
Bons BRH, net	2,548,721	799,331

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

e) Obligations BRH

Les obligations BRH sont des titres servant à faciliter la transmission directe des taux d'intérêts, à contenir la volatilité du taux de change et à absorber davantage de liquidités du système bancaire.

Le montant de l'émission d'obligations BRH est fonction des objectifs fixés lors des réunions hebdomadaires du comité d'adjudication des bons BRH. Cet instrument de dette est émis par la BRH en utilisant les services des banques commerciales et de certaines institutions financières comme intermédiaires, en échange de frais de commission.

Le taux d'intérêt est constitué de deux composantes : l'une fixe et l'autre variable représentant le coefficient d'indexation de la période. Ce dernier est la variation du taux de change de la Gourde par rapport au Dollar US (Taux moyen d'acquisition (TMA)) entre la date d'émission des titres et leur date d'échéance. Ces intérêts sont payables à maturité.

L'évolution du portefeuille d'obligations s'établit comme suit :

Obligations BRH (en milliers de Gourdes)			
Echéance	2023	2022	Variation
91 Jours	8,416,469	7,481,187	935,282
182 Jours	280,775	169,569	111,206
364 Jours	189,709	62,873	126,835
Total	8,886,953	7,713,630	1,173,324

Les taux nominaux sur le portefeuille au 30 septembre 2023 sont comme suit :

Obligations à 91 jours	7.00%
Obligation à 182 jours	7.25%
Obligations à 364 jours	7.50%

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

16) ENGAGEMENT ENVERS LE FMI

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	2023		2022		Variation
	En DTS	En milliers de Gourdes	En DTS	En milliers de Gourdes	En milliers de Gourdes
DTS alloués (a)	235,502,890	41,577,262	235,502,890	35,478,039	6,099,223
Facilité Élargie de Crédit (b)	82,719,000	14,603,768	84,331,776	12,704,413	1,899,355
Engagements extérieurs Prêt FMI/ ECF (c)	24,306,750	4,291,277	35,626,500	5,367,061	(1,075,784)
Compte FMI n°2	555	98	555	84	14
Financement des ripostes aux chocs alimentaires (RCF) (d)	82,719,000	14,459,176	-	-	14,459,176
Total	424,429,195	74,931,581	355,461,721	53,549,597	21,381,983

a) DTS alloués

En vertu des statuts du FMI les DTS sont alloués aux pays membres au prorata de leurs quotes-parts respectives. Les DTS alloués n'ont pas varié en 2023 par rapport à 2022 et se sont maintenus à DTS 235,502,890.

b) Facilité Élargie de Crédit

Ce poste est constitué des tirages au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) et de la Facilité de Crédit Rapide (FCR) accordées à l'État Haïtien. En 2020, une nouvelle Facilité de 81.9 millions de DTS (US\$111,598,729) a été accordée à l'État Haïtien dans le cadre des mesures de mitigation de la pandémie Covid-19. Ces DTS ont été déposés sur les comptes de la BRH domiciliés à la Federal Reserve Bank of New-York. La BRH a rétrocédé ces Fonds à l'État en contrepartie de G 11,155,558,982. Le Ministère de l'Économie et des Finances s'engage à prendre en charge l'amortissement du prêt ainsi que les charges financières, frais et différences de change jusqu'à extinction de la dette.

Cet emprunt accuse un solde de G 14,603 milliards qui représente l'équivalent de 81.9 millions de DTS au taux du 30 septembre 2023.

En tant qu'intermédiaire entre le FMI et l'État, la BRH reçoit les tirages en devises effectués par la République d'Haïti auprès du FMI et règle en devises les échéances. La contre-valeur en Gourdes des tirages est reversée à l'État.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

c) Engagements extérieur FMI

Les engagements extérieurs FMI sont passés de 35,626 millions de DTS en 2022 à 24,306 millions de DTS en 2023 entraînant un recul de la contrepartie en Gourdes de 5,367 milliards de gourdes à 4,415 milliards de Gourdes.

d) Financement des ripostes aux chocs alimentaires (RCF)

Le 23 janvier 2023, le Conseil d'administration du FMI a approuvé un décaissement de 81.9 millions de DTS en faveur d'Haïti, au titre du guichet « Chocs alimentaires » de la facilité rapide de crédit.

17) CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT HAÏTIEN SUR PARTICIPATION AU CAPITAL DES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Cette rubrique correspond essentiellement à la contrepartie au passif des participations de l'État Haïtien dans le capital des organismes financiers internationaux. Elle s'analyse comme suit au 30 septembre :

(En milliers de Gourdes)	2023	2022	Variation
Contributions et engagement de L'État Haïtien sur participation au capital des organismes financiers (note 7)	10,642,761	9,330,558	1,312,203
Dépôts des organismes internationaux	391,993	1,738,956	(1,346,963)
Total	11,034,754	11,069,514	(34,760)

Les comptes de dépôts des autres organismes concernent exclusivement les comptes courants de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) ouverts dans les livres de la BRH.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

18) AUTRES PASSIFS

La situation dans les livres de la Banque au 30 septembre 2023 se présente comme suit :

(En milliers de Gourdes)	2023	2022	Variation
Allègement dette FMI après catastrophe (a)	2,063,632	1,965,245	98,387
Provisions pour boni	253,078	209,723	43,355
Provisions pour vérificateurs externes	60,517	69,848	(9,331)
Provisions pour prime des caissiers	27,645	22,957	4,688
Dette actuarielle (b)	5,961,529	7,783,453	(1,821,924)
Provision pour la couverture d'assurance des retraités (c)	8,264,425	9,481,767	(1,217,342)
Provisions pour prime état de service, état de séparation et pension spéciale (d)	1,459,225	1,027,071	432,154
Dette PDVSA	69,176,022	55,708,099	13,467,923
Provision pour boni des retraités	1,993,977	1,858,338	135,640
Salaires à payer	10,532	11,068	(536)
Compte à payer	224,573	378,940	(154,367)
Chèque de direction	280,247	124,278	155,969
Fonds non sujets à emploi (e)	3,716,272	2,524,764	1,191,509
Divers créditeurs	11,268,030	5,483,399	5,784,631
Dividendes à verser	2,513,466	129,949	2,383,517
Dépôts et consignations	595	595	-
Compte transitoire exercice fiscal/ Chèques en circulation	10,000,000	-	10,000,000
Compte transitoire dette externe	4,130,369	434,160	3,696,209
Autres	581,389	524,726	56,663
Total	121,985,522	87,738,378	34,247,144

(a) Allègement dette FMI après catastrophe

Ce montant correspond principalement à l'annulation de la dette du FMI dont a bénéficié l'État Haïtien en 2010 au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance.

Le 21 juillet 2010, le Conseil d'administration du Fonds Monétaire International (FMI) a décidé de l'annulation totale de l'encours des engagements d'Haïti envers le FMI, pour un montant de 178 millions de DTS, soit 268 millions de dollars.

A ce titre un compte bloqué intitulé « Allègement de dette du FMI après catastrophe » a été ouvert dans les livres de la BRH au nom du Gouvernement Haïtien.

Ce compte est destiné à financer des projets de reconstruction de bâtiments administratifs, de logements sociaux et de mise en place de fonds d'aide (*fonds de garantie, fonds de stabilisation des taux d'intérêts sur prêts au logement*).

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

(b) Dette actuarielle/Fonds de pension

La dette actuarielle correspond au montant engagé par la Banque dans le cadre du Plan de retraite du personnel. Ce plan est un régime à prestations définies, créé par résolution du Conseil d'Administration en date du 3 novembre 2010 et entré en vigueur le 1^{er} avril 2011. Le plan a connu un amendement le 24 septembre 2015.

Toutes les contributions versées au Fonds de pension sont irrévocables et sont détenues séparément par la Banque dans un fonds de pension à utiliser conformément aux dispositions du plan. Ni les contributions ni les revenus ne peuvent être utilisés à des fins autres que les prestations exclusivement réservées aux participants en activité et retraités ou à leurs ayants droit, ou à la satisfaction des obligations découlant du Plan. Au 30 septembre 2023, tous les placements du Plan étaient sous gestion externe.

	2023	2022
Obligations au titre des prestations constituées au 01/10/N-1	22,300,050	21,809,479
Coût des services rendus total au cours de l'exercice	429,176	516,289
Cotisations des employés	(243,175)	(204,264)
Écarts actuariels 2022		
<i>Changement d'hypothèses départ en retraite</i>	(1,176,446)	(2,493,335)
Coût des services passés - modification du régime		-
Coût financier brut	3,135,027	3,075,169
<i>Montant de l'actif du régime au début de la période</i>	14,516,599	10,997,702
<i>Montant de l'actif du régime à la fin de période</i>	16,694,141	14,516,599
<i>Produit des actifs du régime</i>	639,951	387,275
<i>Écarts de rendement des actifs par OCI</i>	(267,172)	1,529,311
<i>Coût financier net</i>	1,048,787	1,120,973
Obligations au titre des prestations constituées au 30/09/N	23,927,726	22,300,050
Valeur de marché des actifs du Fonds de pension à la fin de l'exercice	16,694,141	14,516,599
Engagement du Sponsor au 01/10/N	5,961,529	7,783,451
Charges de l'exercice pour le Sponsor exercice N	1,234,788	1,432,998

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

Au 30 septembre 2023 et au 30 septembre 2022, la Banque avait une dette envers le plan de retraite du personnel pour un montant de 5,961,529 et 7,783,451 milliers de Gourdes respectivement, correspondant aux obligations au titre des prestations définies déduction faite de la valeur de marché des actifs du Fonds de pension.

A cette dette s'ajoute une "provision pour boni" réglée par la Banque directement aux bénéficiaires du plan de retraite du personnel pour un montant égal à 1,993,977 milliers de Gourdes au 30 septembre 2023.

L'évolution des actifs du Fonds de pension a été la suivante au cours des deux derniers exercices :

Juste valeur des actifs du Plan	2023	2022
Valeur de marché des actifs du Plan à l'ouverture de l'exercice	14,516,599	12,905,789
Cotisations de l'employeur	341,036	301,696
Versement exceptionnel	-	1,287,517
Rendement effectif des actifs	(964,024)	(864,738)
Résultat de change	803,674	1,252,013
Cotisations des participants au Plan durant l'exercice	243,175	204,264
Prestations payées	(616,899)	(572,518)
Variations de BFR	2,370,580	2,576
Valeur de marché des actifs du Plan à la fin de l'exercice	16,694,141	14,516,599

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation actuarielle au 30 septembre 2023 et 2022 sont les suivantes :

Plan de retraite du personnel

(En pourcentage)	2023	2022
Taux d'actualisation	14%	14%
Rendement escompté des actifs du fonds	15%	12%
Taux d'augmentation des pensions	12%	10%

Le tableau qui suit présente répartition de l'allocation des actifs du Fonds de pension du personnel au 30 septembre 2023 et 2022 :

(En milliers de Gourdes)	2023	2022
Placements obligataires en USD	4,264,084	2,900,730
Placements obligataires en Gourdes	-	3,521,946
Disponibilités	12,961,791	8,257,892
Dettes	(531,734)	(163,969)
Total	16,694,141	14,516,599

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

(c) Provision pour la couverture d'assurance des retraités

La Banque a décidé fin septembre 2021 d'élargir la couverture médicale de son personnel aux bénéficiaires de son plan de retraite. La provision pour cette couverture a été comptabilisée à la date de la décision pour la totalité de l'engagement actuariel en résultat.

Au 30 septembre 2023 et au 30 septembre 2022, la Banque avait un engagement envers le plan d'assurance des retraités pour un montant de 8,264,425 et 9,481,767 milliers de Gourdes respectivement. La variation de l'engagement par rapport à l'exercice 2022 est liée à la revue des dispositions du plan d'assurance médicale internationale et plus particulièrement une participation plus importante des retraités au paiement de la prime d'assurance annuelle.

	2023	2022
Obligations au titre des prestations constituées au 01/10/N-1	9,481,767	14,875,111
Coût des services rendus total au cours de l'exercice	265,617	448,662
Cotisations des employés	-	-
Ecarts actuariels - Impact OCI - <i>Variation du taux d'actualisation</i>	(3,084,169)	(3,302,396)
Coût des services passés - modification du régime - Participation des retraités à hauteur de 25% des primes à partir du 30/09/23	-	(2,766,421)
Coût financier brut - intérêts sur le passif	626,830	515,535
<i>Coût des prestations définies sur la période</i>	(2,191,722)	(5,104,620)
<i>Prestations attendues pour la période selon l'évaluation</i>	(202,815)	(288,724)
Obligations au titre des prestations constituées au 30/09/N	8,264,425	9,481,767
Charges actuarielles de l'exercice pour le Sponsor exercice N	(892,447)	(1,802,224)
Charge réelle de la période = prestations	-	183,991
Charge totale de la période	(892,447)	(1,618,233)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

(d) Provisions obligations fin de service et provisions spéciales

La Banque garantit à ses employés éligibles à la retraite une prime de séparation et une prime d'état de service calculées en fonction du salaire et du nombre d'année de service. La provision pour obligation de fin de service reconnaît cet engagement dans les livres de la Banque. Elle résulte d'un calcul actuariel.

(En milliers de Gourdes)	2023	2022	Variation
Provisions pour obligation fin de service	1,431,532	1,024,811	406,721
Provisions spéciales	27, 693	2,260	25,433
Total	1,459,225	1,027,071	432,154

(e) Fonds non sujets à emploi

(En milliers de Gourdes)	2023	2022	Variation
Chèques certifiés BRH non réclamés	64,411	64,411	-
Chèques de direction BRH - non réclamés	217,306	185,870	31,436
Fonds délaissés	1,412,086	1,295,757	116,328
Chèques de direction/autres banques			
/val. non réclamées USD	1,183,246	843,720	339,525
Chèques de direction/autres banques			
/val. non réclamées Euros	26,393	20,729	5,664
Chèques en devises BRH en circ. Plus d'un an	127,127	111,453	15,674
Valeur à réclamer banques étrangères USD	685,243	2,348	682,895
Valeur à réclamer banques étrangères Euros	14	12	3
Valeurs saisies	446	463	(17)
Total	3,716,272	2,524,764	1,191,508

Ce poste enregistre essentiellement :

- des chèques (*chèques certifiés, chèques de direction et chèques en devises*) non réclamés par leurs bénéficiaires.
- les fonds délaissés sont relatifs aux comptes non mouvementés dans les banques commerciales.

Ces fonds sont transférés à la BRH qui est chargée de les conserver dans l'attente d'une éventuelle réclamation des titulaires des comptes.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

19) RÉSULTATS NETS D'INTÉRÊTS

Le résultat net d'intérêt se décompose comme suit :

(En milliers de Gourdes)	2023	2022	Variation
PRODUITS D'INTERÊTS	30,594,389	20,652,455	9,941,933
<i>PRODUITS SUR LES AVOIRS DANS LES BANQUES NON RESIDENTES</i>	<i>2,131,511</i>	<i>147,564</i>	<i>1,983,947</i>
<i>PRODUITS SUR PORTEFEUILLES EN TITRES</i>	<i>8,975,800</i>	<i>5,855,568</i>	<i>3,120,233</i>
Intérêts sur prêts au gouvernement	18,817,573	13,058,225	5,759,348
Intérêts sur avances au gouvernement	2,416	961,893	(959,477)
Intérêts sur prêts aux collectivités	28	-	28
Intérêts sur créances aux institutions financières monétaires	278,722	266,362	12,359
Intérêts sur prêts aux institutions financières non monétaires	51	-	51
Intérêts sur prêts aux institutions financières monétaires	28,780	29,607	(827)
Intérêts sur opérations SWAP / Banques locales	74,919	83,306	(8,387)
Intérêts sur avances aux entreprises publiques	-	2	(2)
Intérêts sur prise en pension bons BRH	137,353	118,379	18,974
Intérêts acquis/perçus sur prêts au personnel	84,930	65,390	19,540
Intérêts acquis/perçus sur effets escomptés	4,313	6,237	(1,924)
Intérêts acquis/perçus sur effets hypothécaires	57,765	59,572	(1,807)
Intérêts acquis perçus sur prêts relais	226	350	(125))
<i>PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT</i>	<i>19,487,078</i>	<i>14,649,325</i>	<i>4,837,753</i>
CHARGES D'INTÉRÊTS	2,796,144	2,721,179	74,965
Intérêts sur obligations BRH	2,564,734	2,433,485	131,249
Intérêts débiteurs sur bons BRH	61,049	160,885	(99,836)
Intérêts débiteurs sur lignes de crédit	-	2,417	(2,417)
Autres dépenses d'intérêts	170,361	124,391	45,970
PRODUITS NETS D'INTÉRÊTS	27,798,245	17,931,277	9,866,968

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

Produits sur portefeuilles en titres

Les produits sur portefeuilles de titres sont constitués des intérêts sur les placements en devises à l'étranger.

Produits sur opérations de crédit

Les produits sur opérations de crédit sont essentiellement constitués par le montant de G 18,817 millions versé par le Trésor Public à la BRH en 2022 au titre d'intérêts sur sa dette interne

20) RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES SOCIALES

Les rémunérations et charges sociales se détaillent comme suit :

(En milliers de Gourdes)	2023	2022	Variation
Salaires (a)	2,755,417	2,464,472	290,945
Frais liés à l'emploi	853,426	844,623	8,803
Bénéfices sociaux	738,403	692,993	45,409
Taxe sur masse salariale	51,612	41,832	9,780
Contributions - Fonds de retraite (b)	1,242,621	1,432,998	(190,377)
Contributions – Couverture médicale (c)	892,447	964,197	(71,750)
Contribution prestation fin de service (d)	976,433	320,309	656,124
Formation	238,050	152,057	85,993
Autres charges	393,779	406,695	(12,916)
Total	8,142,188	7,320,176	822,012

- a) Les salaires et autres compensations comprennent les salaires réguliers, les heures supplémentaires et autres gratifications.
- b) Ce compte enregistre la part employeur des contributions au fonds de pension des agents de la BRH. Cette contribution s'établit à 15% du salaire de l'employé, conformément aux règles prévues par le Fonds de Pension à laquelle s'ajoute la charge résultant de l'évaluation actuarielle annuelle des engagements de la Banque à titre de sponsor du Plan de retraite du personnel.
- c) Est comptabilisée au niveau de ce compte la charge liée à la provision constituée en vue de couvrir les primes d'assurance garanties aux retraités de la Banque.
- d) Est comptabilisée au niveau de ce compte la charge liée à la provision constituée en vue de couvrir les primes de séparation et états de service garantis aux employés de la Banque.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2023

21) OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

La BRH désigne comme parties liées les membres du Conseil d'Administration, l'État Haïtien, ainsi que le personnel de direction.

La BRH est dirigée par un Conseil d'Administration dont les membres sont nommés pour une période de trois (3) ans, renouvelable par arrêté du Président de la République. Conformément aux dispositions de la Constitution de 1987, ils sont ratifiés par le Sénat de la République.

Le Conseil est composé:

- du Gouverneur, qui remplit la fonction de Président du Conseil
- du Gouverneur-Adjoint, qui remplit la fonction de Vice-Président du Conseil
- du Directeur Général
- de deux autres membres.

Les transactions effectuées avec les membres du Conseil d'Administration sont essentiellement des prêts et avances. Les membres du Conseil d'Administration ne bénéficient pas de prêts ou avances qui ne soient pas accessibles aux autres membres du personnel. Ces prêts et avances ont évolué comme suit:

(En milliers de Gourdes)	2023	2022
Avances	7,207	9,092
Prêts hypothécaires	22,184	23,170
Total	29,391	32,262

22) PROCÉDURE JUDICIAIRE

Au 30 septembre 2023, la BRH suit un certain nombre de dossiers portés par devant les Cours et Tribunaux par ou contre des tiers. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques de la Banque, les positions retenues sont fondées. Aucun impact significatif dans les comptes de la Banque du fait d'un règlement des obligations éventuelles n'est à attendre.

23) ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 30 septembre 2023, un engagement de garantie d'un montant de 14 660 000 euros en faveur de la société Veridos pour le compte de l'État Haïtien a été souscrit par la Banque de la République d'Haïti (BRH). Ces engagements sont reflétés dans les engagements en devises (cf. note 6).

24) ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Le protocole d'accord avec le Ministère de l'Économie et des Finances pour la consolidation des encours de dettes au 30 septembre 2023 a été signé le 19 août 2024 puis un avenant est venu le compléter le 17 juillet 2025.